

**MARATHON
INTERNATIONAL**



DE MONTRÉAL

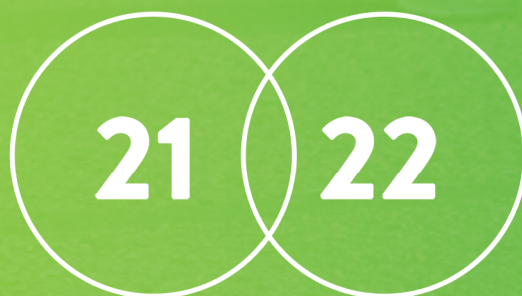
SÉRIE DES MARATHONS^{MD}

Rock'n'Roll

**Cahier de charge
2019**

Ville de Montréal

Du 16 au 22 septembre 2019



**SEPTEMBRE
2019**

1
5
10
21,1
42,2
KM

Programmation et horaire	3	
Horaire du 16 septembre au 22 septembre 2019	5	
Horaire de fermeture des parcours	6	
Plan des parcours du Marathon	12	
S.P.V.M. Service d'ordre	16	
Sûreté du Québec pont Jacques Cartier	17	
S.T.M. Scénario d'affectation du service de transport	17	
Service d'incendie de Montréal S.I.M : Caserne 16 et 45.....	18	
Corporation d'Urgences Santé CIUSS Du Centre-Sud-De-L'Île- De-Montréal Ambulances	18	
Service de Police de Montréal Remorquage de véhicules en infraction Agents de stationnement	19	
Section de l'application de la réglementation du stationnement Remorquage des véhicules sur le parcours Samedi 21 septembre 2019.....	20	
	Dimanche 22 septembre 2019	21
Service des travaux publics <i>Arrondissement Ville-Marie</i> Permis requis pour l'événement	23	
Service des travaux publics <i>Arrondissement Ville-Marie</i> Panneaux d'information sur la fermeture de rues.....	24	
Service des travaux publics <i>Arrondissement Ville-Marie</i> Vérification de la chaussée et réfection au besoin	25	
Service des travaux publics <i>Arrondissement Ville-Marie</i> Distribution de barricades MILLS Nettoyage du parcours	26	
Service des travaux publics <i>Arrondissement Ville-Marie</i> Barricades.....	27	
Service des travaux publics <i>Arrondissement Ville-Marie</i> Récupération des sacs à ordures	35	
Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement social Vente items Marathon Électricité Quartier des spectacles	36	
Service des travaux publics <i>Arrondissement Mercier Hochelaga Maisonneuve</i> Permis requis pour l'événement Panneaux d'information sur les fermetures de rues	37	
Service des travaux publics <i>Arrondissement Mercier Hochelaga Maisonneuve</i> Vérification de la chaussée et réfection au besoin Nettoyage du parcours	38	
Service des travaux publics <i>Arrondissement Mercier Hochelaga Maisonneuve</i> Distribution de barricades Mills Barricades.....	39	
Service des travaux publics <i>Arrondissement Mercier Hochelaga Maisonneuve</i> Récupération des sacs à ordures	43	
Service des travaux publics <i>Arrondissement Plateau Mont-Royal</i> Permis requis pour l'événement	44	

Service des travaux publics <i>Arrondissement Plateau Mont-Royal</i>	Panneaux d'information sur les fermetures de rues Récupération des sacs à ordures45
Service des travaux publics <i>Arrondissement Plateau Mont-Royal</i>	Nettoyage du parcours Vérification de la chaussée et réparation au besoin46
Service des travaux publics <i>Arrondissement Plateau Mont-Royal</i>	Distribution de barricades Mills Barricades.....49
Service des travaux publics <i>Arrondissement Rosemont-Petite-Patrie</i>	Permis requis pour l'événement Panneaux d'information sur la fermeture des rues53
Service des travaux publics <i>Arrondissement Rosemont-Petite-Patrie</i>	Vérification de la chaussée et réparation au besoin54 Nettoyage du parcours
Service des travaux publics <i>Arrondissement Rosemont-Petite-Patrie</i>	Récupération des sacs à ordures Distribution de barricades Mills55
Service des travaux publics <i>Arrondissement Rosemont-Petite-Patrie</i>	Barricades.....56
Service des travaux publics Direction des parcs <i>Arrondissement Rosemont-Petite-Patrie</i>	Sortie d'eau Chalet du parc Maisonneuve Utilisation du stationnement du parc Maisonneuve59
Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	Demande d'autorisations appareils sonores.....60
Stationnement de Montréal	Permis de stationnement.....62
Informations générales.....	63

PROGRAMMATION ET HORAIRE

Grâce à la réussite du virage amorcé en 2018, le Marathon International Oasis de Montréal poursuit sa réinvention pour l'édition 2019. De retour au centre-ville de Montréal, les départs et les arrivées des différents parcours de course à pied auront lieu au cœur du Quartier des spectacles, endroit par excellence des grands rassemblements montréalais. Le nouvel ADN diversifié de l'événement continue de jumeler la culture, les prestations artistiques et l'activité sportive, tout en invitant très bientôt la gastronomie reconnue de Montréal à se joindre à la fête. La scène installée à la Place des festivals accueillera deux grands spectacles lors du week-end, soit le samedi 21 septembre en soirée et le dimanche 22 septembre en après-midi.

Le Marathon International Oasis de Montréal constitue l'événement de course à pied le plus important au Québec, et doit faire preuve d'agilité et de flexibilité pour le demeurer. Ainsi, de nouveaux parcours pour le marathon et le demi-marathon seront inaugurés en 2019, afin de s'ajuster aux travaux liés à la mise à jour des infrastructures de la ville de Montréal. Les coureurs auront l'opportunité de vivre une expérience unique, tout en parcourant et découvrant des quartiers et des arrondissements moins fréquentés.

Le retour des élites au Marathon International Oasis de Montréal en 2018 ayant été couronné de succès, nous pouvons affirmer dès lors le choix de Montréal comme une destination de choix pour ces coureurs de haut niveau. C'est pourquoi nous poursuivons ce programme en 2019, assorti de bourses enviées sur le circuit international, permettant d'attirer des athlètes élites de très haut calibre dans les rues de Montréal.

La présence de groupes musicaux sur le parcours du marathon et des autres courses permet à l'événement de se démarquer de ses concurrents et par le fait même d'accroître sa notoriété. L'événement fait partie de la prestigieuse série internationale Rock 'n' Roll Marathon qui présente 30 événements en Amérique et en Europe et qui compte sur une clientèle de plus de 500 000 personnes.

Le « virage vert » amorcé se poursuit en 2019, visant à éliminer les bouteilles d'eau en plastique tant aux stations d'aide qu'à l'arrivée, soit l'équivalent du contenu de 3 camions semi-remorques! Le Marathon International Oasis de Montréal s'est doté d'objectifs clairs, réalisables et tout de même audacieux de « zéro déchet » afin de se positionner en tant qu'événement sportif de masse modèle en matière d'écoresponsabilité.

EXPO-MARATHON

L'Expo-Marathon représente un autre volet important de l'événement qui accueille participants et visiteurs, ainsi qu'intervenants reliés à l'activité physique et à la santé. L'événement se tient les deux jours précédant la tenue du Marathon au palais des Congrès de Montréal, un nouvel environnement à découvrir. En effet, le Marathon International Oasis de Montréal s'est trouvé une « nouvelle maison » pour son expo, plus accessible, à quelques pas du Quartier des spectacles. L'Expo-Marathon aura l'infrastructure pour accueillir près de 100 intervenants reliés à l'activité physique et à la santé. L'Expo-Marathon se tiendra les 20 et 21 septembre 2019 au Palais des Congrès de Montréal, reconnue comme l'un des centres d'exposition par excellence à Montréal. L'Expo-Marathon a accueilli plus de 25 000 personnes en 2018. Un grand nombre de visiteurs proviennent de la région de Montréal et de partout au Québec. L'Expo-Marathon est accessible à tous gratuitement et tous les participants inscrits à une épreuve doivent obligatoirement s'y présenter pour récupérer la trousse du participant (dossard, puce électronique, information, etc.).

MARATHON OASIS DE MONTRÉAL DEMI-MARATHON

Un tout nouveau parcours sera présenté pour les épreuves du marathon et du demi-marathon avec un départ et une arrivée concentrés dans le quadrilatère du Quartier des spectacles. Le marathon, l'épreuve maîtresse de l'événement, sera présenté sur une distance de 42,195 km. De plus, les coureurs de fond auront l'opportunité de participer au demi-marathon d'une distance de 21,0975 km. Le parcours du marathon est certifié par Athlétisme Canada selon les normes de l'IAAF/AIMS.

Le départ du marathon et du demi-marathon sera donné le dimanche 22 septembre à 7h10, soit une vingtaine de minutes plus tôt qu'en 2018. Les premiers marathonniens sont attendus vers 9h24 à la ligne d'arrivée tandis que les coureurs du demi-marathon devraient franchir la ligne d'arrivée vers 8h16. L'heure de départ du marathon et du demi-marathon a été devancée de façon à réduire

significativement les impacts sur la circulation automobile, permettant d'ouvrir et de libérer les rues de Montréal plus rapidement, en plus d'assurer de meilleures conditions météo aux coureurs

LE 5 KM ET 10 KM

Le samedi 21 septembre sera présenté le 10 km et le 5 km la veille du marathon sur le parcours inauguré en 2018 qui sillonnera les rues du Plateau Mont-Royal et de l'arrondissement Ville-Marie. Les participants traverseront le Village gai de Montréal renommé comme l'un des plus festifs et réputés du monde. Cette course populaire, véritable "happening" est un élément important du Marathon.

Grand départ au Parterre du Quartier des spectacles, les participants parcourront 10 km dans les rues de Montréal pour terminer au Quartier des spectacles, endroit par excellence pour un grand rassemblement. Le départ du 5 km est prévu à 8h00 tandis que celui du 10 km sera donné à 8h30.

LE P'TIT MARATHON 1 KM TEL-JEUNES

Le Marathon est fier de présenter pour une douzième année : Le P'tit Marathon 1 km Tel-jeunes, une course de 1 km qui s'adresse aux enfants âgés de 3 à 11 ans. Cette activité sera présentée le samedi 21 septembre. Le départ sera donné sur la rue Jeanne-Mance à 10h35 et les derniers participants franchiront la ligne d'arrivée vers 11h30.

RAVITAILLEMENT

À la ligne d'arrivée tous les participants pourront se rafraîchir à la zone ravitaillement où différents produits (jus, eau, etc.) leur seront offerts.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Pas UNE, mais DEUX grosses TÊTES D'AFFICHE!

Cette année pour le Marathon international Oasis de Montréal, vous aurez droit à DEUX têtes d'affiches extraordinaires pour vous faire bouger et danser tout le weekend!

Partez du bon pied avec la bienaimée auteure-compositrice-interprète **Marie-Mai**. Marie-Mai est bien connue au Canada comme ailleurs, ayant produit 4 albums platines au cours de sa carrière, fait 12 concerts au Centre Bell, remporté 5 fois le prix de l'Interprète féminine de l'année au Gala de l'ADISQ et maintenant, elle viendra faire vibrer la scène, JUSTE POUR VOUS! Que vous célébriez votre arrivée le samedi ou que vous vous motiviez encore plus pour votre course le lendemain, soyez des nôtres pour la performance épique de Marie-Mai. **Scène Oasis, samedi 21 septembre 10h15**

Attendez, il y a encore PLUS! Nous continuons la fête Dimanche, avec une autre performance ÉLECTRIQUE par **The Brooks**. The Brooks ont captivé les foules avec leur talent indéniable et leur énergie dynamique, de Montréal à Paris, de Copenhague jusqu'au Maroc. Maintenant, ils VOUS amènent leur son funky et groovy la journée de la course! **Scène Oasis, dimanche 22 septembre 10h30**

Ne manquez pas ces deux performances d'artistes remarquables.

HORAIRE DES ÉPREUVES SPORTIVES

LE MARATHON INTERNATIONAL OASIS DE MONTRÉAL

Samedi 21 septembre 2019

- 8h00 : Départ du 5 km (course)
Parterre Quartier des spectacles (rue Clark)
- 8h30 : Départ du 10 km (course)
Parterre Quartier des spectacles (rue Clark)
- 10h35 : Départ du 1 km Tel-Jeunes (enfants 3-11 ans)
Rue Jeanne-Mance (Quartier des spectacles)
- PM : Animation au Quartier des spectacles (Horaire à confirmer)

Dimanche 22 septembre 2019

- 7h10 : Départ du Marathon et du Demi-marathon
Boul. René-Lévesque (à l'est de St-Urbain)
- 10h25 : Cérémonie protocolaire (scène principale, Quartier des spectacles) à confirmer
PM : Animation au Quartier des spectacles (Horaire à confirmer)

N.B. : La ligne d'arrivée de toutes les activités sera sur la rue Sainte-Catherine face au Complexe Desjardins.

**MARATHON INTERNATIONAL DE MONTRÉAL
 ITINÉRAIRE DES PARTICIPANTS**

ITINÉRAIRE DES PARTICIPANTS

Samedi 21 septembre 2019

Parcours 5 km & 10 km

	Fermeture	Ouverture
ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE		
Clark (entre de Montigny et Maisonneuve) : Départ 5 km : 8h00	5h00	12h30
Maisonneuve (entre Bleury et Saint-Urbain) Départ 10 km : 8h30	5h00	13h00
Maisonneuve (entre Saint-Urbain et Clark) Départ 10 km	5h00	12h30
Maisonneuve (de Clark à St-Laurent)	5h00	12h30
Maisonneuve (de St-Laurent à St-Denis)	7h15	9h20
Maisonneuve (de St-Denis à Berri)	7h15	10h30
Berri côté ouest (de Maisonneuve à Ontario)	7h15	10h30
Berri côté ouest (de Ontario à Cherrier)	7h45	10h20
ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL		
Berri côté ouest (de Cherrier à Roy)	7h45	10h15
Roy côté sud (de Berri à St-Denis)	7h45	10h15
St-Denis côté est (de Roy à Square Saint Louis sud)	7h45	10h10
Square Saint Louis sud (de St-Denis à Laval)	7h45	10h10
Laval (de Square Saint Louis sud à Square Saint Louis nord)	7h45	10h10
Square Saint Louis nord (de Laval à St-Denis)	7h45	10h10
St-Denis côté ouest (de Square Saint Louis nord à Mont-Royal 100 m. au sud)	7h45	10h10
St-Denis côté est (de Mont-Royal (100 m. au sud) à Roy)	7h45	10h10
Roy côté nord (de St-Denis à Berri)	7h45	10h15
Berri côté est (de Roy à Cherrier)	7h45	10h15

ITINÉRAIRE DES PARTICIPANTS
Parcours 5 km & 10 km (suite)

	Fermeture	Ouverture
ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE		
Berri côté est (de Cherrier à Ontario)	7h45	10h20
Berri côté est (de Ontario à Maisonneuve)	7h15	10h30
Maisonneuve (de Berri à Cartier)	7h15	10h35
Cartier (de Maisonneuve à Des Confiseurs)	7h15	10h50
Des Confiseurs (de Cartier à Dorion)	7h15	10h50
Dorion (de Des Confiseurs à René-Lévesque)	7h15	10h50
René-Lévesque côté sud 11/2 voie (de Dorion à Cartier)	7h15	10h50
Cartier (de René-Lévesque à Ste-Catherine)	7h15	10h50
Ste-Catherine (de Cartier à Berri)	7h15	11h05
Ste-Catherine (de Berri à St-Dominique)	7h15	11h15
Ste-Catherine (de St-Dominique à St-Urbain) : 1 km, 5 km & 10 km	7h15	12h30
Ste-Catherine (de St-Urbain à Jeanne-Mance) : Arrivée	Piétonne (à confirmer)	

ITINÉRAIRE DES PARTICIPANTS

Samedi 21 septembre 2019

Parcours 1 km

Fermeture

Ouverture

ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE		
Jeanne-Mance (entre Ste-Catherine et Maisonneuve) : Départ : 10h35	10h00 (20 sept.)	6h00 (23 sept.)
Maisonneuve (de Jeanne-Mance à Saint-Urbain)	5h00	13h00
Maisonneuve (de Saint-Urbain à Clark)	10h15	11h30
Clark (de Maisonneuve à de Montigny)	10h15	11h30
Maisonneuve (de Clark à St-Dominique)	10h00	11h30
St-Dominique (de Maisonneuve à Ste-Catherine)	10h00	11h30
Ste-Catherine (de St-Dominique à St-Urbain)	10h00	10h00
Ste-Catherine (St-Urbain à Jeanne-Mance)	Piétonne (à confirmer)	

ITINÉRAIRE DES PARTICIPANTS

Dimanche 22 septembre 2019

Parcours 21 km & 42 km

	Fermeture	Ouverture
ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE		
René-Lévesque c. sud (à l'est de St-Urbain) : Départ : 7h10	3h30	12h30
René-Lévesque sud (Hôtel de ville à St-Urbain)	3h30	9h00
René-Lévesque (St-Urbain à Côte Beaver hall)	6h30	8h00
Côte Beaver hall (René- Levesque a Viger)	6h30	8h00
Rue Square Victoria côté ouest (Viger à Saint-Jacques ouest)	6h30	8h00
Saint-Jacques ouest (Square Victoria côté ouest à McGill)	6h30	8h00
McGill (Saint-Jacques à Notre-Dame ouest)	6h30	8h00
Notre Dame ouest (McGill à Saint-Antoine est)	6h30	8h20
Saint -Antoine est (Notre-Dame est à Amherst)	6h30	8h30
Amherst (Saint-Antoine est à Ontario)	6h30	8h35
Pont Jacques Cartier	6h30	8h45
Ontario (Amherst a de l'Espérance)	6h30	8h55

Fermeture

Ouverture

ARRONDISSEMENT MERCIER HOCHELAGA MAISONNEUVE

Ontario (l'Espérance a Aird)	6h45	9h05
Aird (Ontario à Pierre de Coubertin)	6h45	11h45
Hochelaga (Aird a Gonthier)	6h45	11h45
Pierre de Coubertin (Aird a Bennett)	6h45	11h45
Stade Olympique (porte Marathon)	6h45	11h45

ARRONDISSEMENT ROSEMONT PETITE PATRIE

Parc Maisonneuve (sortie du stade a la rue Sherbrooke)	6h45	12h45
Sherbrooke côté nord (Viau à Bourdonnière)	6h45	12h45
Viau côté ouest (Sherbrooke à Rosemont)	6h45	12h30
Rosemont (Viau à Saint-Michel)	7h15	12h35
Charlemagne (Sherbrooke à Rachel)	6h45	12h35
Rachel (Charlemagne a Bourbonnière)	6h45	13h05
Bourbonnière (Rachel à Masson)	6h45	13h05
Rachel (Bourbonnière a Molson)	6h45	13h25

Fermeture

Ouverture

ARRONDISSEMENT PLATEAU MONT-ROYAL

Rachel (Molson à de Lorimier)	6h45	13h35
De Lorimier (Rachel à Marie-Anne)	6h45	13h35
Marie-Anne (de Lorimier à de la Roche)	6h45	13h45
De la Roche (Marie-Anne à Rachel)	6h45	13h45
Rachel (de la Roche a parc Lafontaine)	6h45	13h50
Parc Lafontaine coté est (Rachel à Cherrier)	6h45	13h55
Cherrier (du parc Lafontaine à Berri)	6h45	14h00
Berri (Cherrier à Av. Sherbrooke)	6h45	14h05

Fermeture

Ouverture

ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE

Berri (Sherbrooke à René-Lévesque)	7h15	14h30
René-Lévesque côté nord (de Berri à St-Urbain)	3h30	14h30
St-Urbain (de René-Lévesque à Ste-Catherine)	7h15	15h00
Ste-Catherine (de St-Urbain à Jeanne-Mance) : Arrivée	Piétonne (à confirmer)	

N.B. Cet horaire est conditionnel à l'approbation des différents services concernés.









SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (S.P.V.M.)

Responsable du dossier : _____

Service d'ordre

Service de Police

- ° Coordonner la fermeture et l'ouverture des rues sur les parcours les 21 et 22 septembre 2019
- ° Fournir les éclaireurs, les escortes d'ouverture, les escortes de fermeture, les signaleurs de réouverture des rues et les ressources humaines nécessaires à l'encadrement de l'événement. Une attention particulière devra être portée par les motos de tête afin de s'assurer d'un trajet dégagé (marathon, 10 km, 5 km et 1 km) ;
- ° Une reconnaissance du parcours serait bénéfique pour l'équipe des motos de tête du S.P.V.M. de façon à connaître le trajet.
- ° Établir le nombre de barricades MILLS nécessaires à la sécurité des participant(e)s ;
- ° Suite aux événements survenus au Marathon de Boston, nous sollicitons la collaboration du SPVM de façon à avoir une présence accrue et visible d'agents aux différents départs ainsi que dans le secteur de la ligne d'arrivée au Quartier des spectacles.

N.B. Les véhicules munis d'une accréditation « Véhicule officiel parcours » sont autorisés à circuler sur le parcours.

S.v.p. transmettre cette consigne, car l'an dernier, plusieurs véhicules munis de l'accréditation « Véhicule officiel parcours » ont rencontré quelques difficultés pour accéder aux parcours.

Le Marathon International Oasis de Montréal

- ° Le Marathon s'engage à recruter les ressources humaines requises, lesquelles devront assurer un service de sécurité avec la collaboration des policiers du S.P.V.M.

Échéancier : Service d'ordre : samedi 21 septembre et dimanche 22 septembre 2019

SURETÉ DU QUÉBEC **PONT JACQUES-CARTIER / CHAMPLAIN**

Responsable du dossier : _____

Détails : Une attention particulière devra être portée sur le pont Jacques Cartier ou l'accès de la rue de Lorimier vers le nord sera fermée

Il serait souhaitable d'avoir un représentant de la Sûreté du Québec au Centre de coordination du traitement de l'information (C.C.T.I.) du S.P.V.M.

Échéancier : Dimanche 22 sept. 2018 : Fermeture partielle des accès au pont Jacques Cartier de **6h45 à 8h45**

Dimanche 22 sept. 2018 : Représentant de la Sûreté du Québec au C.C.T.I.
À compter de **6h00** (à confirmer)

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (S.T.M.)

Responsable du dossier : _____

Scénario d'affectation du service de transport

Détails : Prévoir une réaffectation des transports publics circulant sur le parcours durant l'événement le samedi 21 septembre et dimanche 22 septembre 2019 selon l'horaire de fermeture des rues.

Prévoir une grande affluence le samedi et dimanche 21-22 septembre, entre 5h30 et 9h00 en direction du Quartier des spectacles, lieu de rassemblement des différents départs de l'événement. Prévoir également une grande affluence lors du retour.

Afin d'informer les gens, l'horaire et le scénario de réaffectation des lignes affectées par l'événement devront être transmis au Marathon.

SERVICE D'INCENDIE DE MONTRÉAL (S.I.M.)

Responsable du dossier : _____

Scénario : S.I.M.

Détails :

Caserne 16 : rue Rachel

Afin de permettre au SIM de répondre aux appels dans ce secteur, il y aura interdiction de stationner sur les rues suivantes :

- Rue Boyer côté ouest (de Rachel à Mont-Royal)
- Rue Boyer côté est au nord de Rachel : 50' à partir du coin N/E

Afin de permettre un passage aux véhicules du SIM, les parcomètres suivants devront être non fonctionnels (capuchon interdiction de stationner).

- Rue Mont-Royal côté nord à l'est de Boyer : parcomètre PJ 204
L'interdiction devra être en vigueur le 22 septembre de 0h01 à 15h00

Caserne 45 : rue Hochelaga

Afin de permettre au SIM de répondre aux appels dans ce secteur, une voie d'urgence sera aménagée sur la rue Hochelaga du côté sud en direction ouest jusqu'à la rue de Ville Marie le dimanche 22 septembre 2019 de 6h45 à 12h00.

CORPORATION D'URGENCES-SANTÉ CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Responsable du dossier : _____

Ambulances

Détails :

Des ambulances seront requises pour offrir un service d'intervention au besoin lors de l'événement du samedi et du dimanche 21 et 22 septembre 2019.

Le coordonnateur médical de l'événement, fera parvenir à Urgences-santé les ambulances requises ainsi que l'horaire détaillé.

Un centre médical sera aménagé sur le site d'arrivée. Le directeur médical du Marathon est le docteur Marc Gosselin.

Si possible, nous souhaiterions qu'*Urgences-santé* puisse communiquer via son réseau de communications, l'horaire de fermeture du parcours aux entreprises susceptibles d'effectuer des transports ambulanciers la journée de l'événement.

Horaire : Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019

SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL (SPVM)
Section de l'application de la réglementation du stationnement (SARS)

Responsable du dossier : _____

Remorquage de véhicules en infraction
Agents de stationnement

Remorquage de véhicules en infraction

Détails : Coordonner le remorquage des véhicules qui n'auraient pas respecté les panneaux d'interdiction de stationner sur les parcours les 21 et 22 septembre 2019

Nous sollicitons la collaboration du S.P.V.M. afin de produire un numéro d'incident pré-autorisé pour procéder au remorquage des véhicules en infraction et ce, advenant le cas où la signalisation (panneaux ou avis de fermeture de rues) serait vandalisée pendant la nuit.

L'organisation du Marathon fournira les services de 3 remorques ainsi qu'une remorque plateforme à compter de **23h30** le vendredi 20 septembre et de 12 remorques privées opérées avec dolly et 2 remorques plateforme à compter de **23h30** le samedi 21 septembre 2019.

Échéancier : À compter de **23h30**, le vendredi 20 septembre, 4 camions-remorques devront se présenter au 1500, rue Des Carrières pour récupérer les 4 agents de stationnement et recevoir les dernières informations pour le remorquage du parcours 10 km. Le départ des activités sera donné à **8h00** ; le remorquage devra être complété pour **7h00**, le samedi 21 septembre.

À compter de **23h30**, le samedi 21 septembre, 14 camions-remorques devront se présenter au 1500, rue Des Carrières pour récupérer les 14 agents de stationnement et recevoir les dernières informations pour le remorquage. Le départ des activités sera donné à **7h30** ; le remorquage devra être complété pour **6h30**, le dimanche 22 septembre.

Selon l'allure du remorquage, des remorques pourront être relevées de leur opération après 4 heures de remorquage. Les remorques relevées de leur opération seront avisées par le responsable des remorques.

Agents de stationnement

Détails : Quatre (4) agents et quatorze (14) agents de stationnement devront être disponibles respectivement pour accompagner les remorques qui effectueront le remorquage le samedi 21 septembre et le dimanche 22 septembre 2019.

De façon à planifier un remorquage efficace l'an prochain, nous demandons à chaque agent de stationnement de noter le nombre de véhicules remorqués par remorque et le temps de remorquage durant la nuit.

Échéancier : **Quatre (4) agents et quatorze (14) agents de stationnement.**

Le vendredi 20 septembre à **23h30**, les camions-remorques se présenteront au 1500, rue des Carrières pour récupérer les 4 agents de stationnement ainsi que les dernières informations pour les zones de remorquage.

Le samedi 21 septembre à **23h30**, les camions-remorques se présenteront au 1500, rue des Carrières pour récupérer les 14 agents de stationnement ainsi que les dernières informations pour les zones de remorquage.

SECTION DE L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT

Responsable du dossier : _____

Remorquage des véhicules sur le parcours Samedi 21 septembre 2019

Détails : Chaque remorque devra déplacer les véhicules en infraction dans le secteur désigné par le responsable du remorquage le samedi 21 septembre 2019. Le responsable du remorquage, de concert avec le responsable des agents de stationnement, donnera les consignes lors du rassemblement de 23h30, le vendredi 20 septembre, au 1500 rue Des Carrières.

Il est bien important de noter que le remorquage sur tout le parcours doit être complété pour 7h00, le samedi 21 septembre 2019.

ZONE DE REMORQUAGE. À COMPTER DE 0H01 SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019

Portion parcours : Arrondissement Ville-Marie

Clark côté est (Montigny à Maisonneuve)
Maisonneuve côté nord (Jeanne-Mance à Balmoral)
St-Urbain (Maisonneuve à l'entrée du stationnement PDA, 1600 St-Urbain)
De Montigny côté sud (Clark à St-Urbain)
St-Dominique (Maisonneuve à de Boisbriand)
Maisonneuve (Cartier à Alexandre de Sève)
Maisonneuve côté nord (Alexandre de Sève à Labrecque)
Maisonneuve côté nord (St-Denis à St-Dominique)
Cartier (René-Lévesque à des Confiseries)
Des Confiseries (Cartier à Dorion)
Dorion (Des Confiseries à René-Lévesque)
Ste-Catherine (St-Urbain à St-Hubert)
Ste-Catherine (Papineau à Cartier)
Berri (René-Lévesque à Ontario)
René-Levesque (Jeanne-Mance à St-Laurent)
St-Laurent (René-Levesque à St-Catherine)

Portion parcours : Arrondissement Plateau Mont-Royal

Berri (Cherrier à Roy)
Roy (Berri à St-Denis)
St-Denis (Mont-Royal à Carré St-Louis sud)
Carrée St-Louis sud (de Laval à St-Denis)
Laval (Carré St-Louis nord à Carré St-Louis sud)
Carrée St-Louis nord (Laval à St-Denis)

SECTION DE L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT

Responsable du dossier : _____

Remorquage des véhicules sur le parcours Dimanche 22 septembre 2019

Détails : Chaque remorque devra déplacer les véhicules en infraction dans le secteur désigné par le responsable du remorquage le dimanche 22 septembre 2019.

Le responsable du remorquage, de concert avec le responsable des agents de stationnement, donnera les consignes lors du rassemblement de 23h30, le samedi 21 septembre, au 1500 rue Des Carrières.

Il est bien important de noter que le remorquage sur tout le parcours doit être complété pour 6h30, le dimanche 22 septembre 2019.

ZONE DE REMORQUAGE. À COMPTER DE 0H01 DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019

Portion parcours : Arrondissement Ville-Marie

René-Lévesque (St-Urbain à Berri) Côté sud doit être finalisé pour 3h30
De Montigny côté sud (Clark à St-Urbain)
St-Urbain (De Montigny à l'entrée du stationnement PDA, 1600 St-Urbain)
St-Urbain (Ste-Catherine à René-Lévesque)
René-Lévesque côté sud (à l'est de St-Urbain) : **Départ : 7h10**
René-Lévesque côté sud (St-Urbain à Côte Beaver hall)
Côte Beaver hall (René- Levesque a Viger)
Rue Square Victoria côté ouest (Viger à Saint-Jacques)
Saint-Jacques (Square Victoria ouest à McGill)
McGill (Saint-Jacques à Notre-Dame)
Notre Dame (McGill à Saint-Antoine est)
Saint -Antoine E (Notre-Dame E à Amherst)
Amherst (Viger à Ontario)
Ontario (Amherst a de l'Espérance)
Sanguinet (St-Catherine à Maisonneuve)

Portion parcours : Arrondissement Plateau Mont-Royal

Rachel (Molson à de Lorimier)
De Lorimier (Rachel à Marie-Anne)
Marie-Anne (de Lorimier à de la Roche)
De la Roche (Marie-Anne à Rachel)
Rachel (de la Roche a parc Lafontaine)
Rachel (de Parc La Fontaine à Fabre)
Fabre de (de Rachel à St-Joseph)
Parc Lafontaine (Rachel à Cherrier)
Cherrier (du parc Lafontaine à Berri)
Berri (Cherrier à Av. Sherbrooke)
Cherrier (de Berri à Parc La Fontaine)
Parc La Fontaine côté est (de Cherrier à Rachel)
Boyer côté ouest (de Rachel à Mont-Royal)
Boyer côté est au nord de Rachel (50' à partir du coin N/E)
Mont-Royal côté nord (parcomètre PJ 204) (à l'est de Boyer)

Portion parcours : Arrondissement Rosemont Petite-Patrie

Sherbrooke (Viau à Jeanne d'Arc)
Viau (Sherbrooke à Rosemont)
Rosemont (Viau à Saint-Michel)
Charlemagne (Sherbrooke a Rachel)
Rachel (Charlemagne a Bourbonnière)
Bourbonnière (Rachel à Masson)
Rachel (Bourbonnière a Molson)
Stationnement du parc Maisonneuve (section avant)

Portion parcours : Arrondissement Mercier Hochelaga Maisonneuve

Ontario (l'Espérance a Aird)
Aird (Ontario à Pierre de Coubertin)
Hochelaga (Aird a Gonthier)
Pierre de Coubertin côté nord (Aird a Bennett)

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Arrondissement Ville-Marie

Responsable du dossier : _____

Permis requis pour l'événement

Détails : Émettre les permis requis pour la fermeture des rues selon l'horaire de fermeture du parcours. Émettre les permis requis afin d'interdire le stationnement sur le parcours pour assurer la sécurité des participant(e)s. S'assurer qu'il n'y aura aucun chantier en opération par un contracteur ou autre sur la portion du parcours les 21-22 septembre 2019.

Interdiction de stationner, du jeudi 19 sept. 0h01 au dimanche 22 Sept. 23h59

Bleury côté est (de Ste-Catherine à René-Lévesque)

Interdiction de stationner, le samedi 21 septembre 2019 de 00H01 À 12H00

Clark côté est (Montigny à Maisonneuve)
 Maisonneuve côté nord (Jeanne-Mance à Balmoral)
 St-Urbain (Maisonneuve à l'entrée du stationnement PDA, 1600 St-Urbain)
 De Montigny côté sud (de Clark à St-Urbain)
 St-Dominique (Maisonneuve à de Boisbriand)
 Maisonneuve (Cartier à Alexandre de Sève)
 Maisonneuve côté nord (Alexandre de Sève à Labrecque)
 Maisonneuve côté nord (St-Denis à St-Dominique)
 Cartier (René-Lévesque à des Confiseries)
 Des Confiseries (Cartier à Dorion)
 Dorion (Des Confiseries à René-Lévesque)
 Ste-Catherine (St-Urbain à St-Hubert))
 Ste-Catherine (Papineau à Cartier)
 Berri (René-Lévesque à Ontario)

Interdiction de stationner, le dimanche 22 septembre 2019 DE 00H01 À 14H00

René-Lévesque (St-Urbain à Berri) Côté sud doit être finalisé pour 3h30
 De Montigny côté sud (Clark à St-Urbain)
 St-Urbain (De Montigny à l'entrée du stationnement PDA, 1600 St-Urbain)
 St-Urbain (Ste-Catherine à René-Lévesque)
 René-Lévesque (St-Urbain à Berri) Côté sud doit être finalisé pour 4h00
 De Montigny côté sud (Clark à St-Urbain)
 St-Urbain (De Montigny à l'entrée du stationnement PDA, 1600 St-Urbain)
 St-Urbain (Ste-Catherine à René-Lévesque)
 René-Lévesque côté sud (à l'est de St-Urbain) : **Départ : 7h10**
 René-Lévesque côté sud (St-Urbain à Côte Beaver hall)
 Côte Beaver hall (René- Levesque a Viger)
 Rue Square Victoria côté ouest (Viger à Saint-Antoine)
 Saint-Antoine (Square Victoria à Rue Square Victoria coté est)
 McGill (Saint-Antoine à Notre-Dame)
 Notre Dame (McGill à Saint-Antoine est)
 Saint -Antoine E (Notre-Dame E à Amherst)
 Amherst (Viger à Ontario)
 Ontario (Amherst a de l'Espérance)

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Arrondissement Ville-Marie

Responsable du dossier : _____

Panneaux d'information sur la fermeture des rues

Panneaux d'information sur la fermeture des rues

Détails : Afin d'informer les résidents et la population de l'horaire de fermeture des rues, nous demandons l'autorisation de positionner des panneaux d'information (32" x 48") sur le parcours. La pose des panneaux se fera approximativement 10 jours avant l'événement avec des attaches naturelles (Ty-Wraps).

Les panneaux seront positionnés sur des lampadaires sans obstruer une signalisation déjà existante.

Les panneaux seront tous enlevés au plus tard le mercredi 25 septembre 2019

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS Arrondissement Ville-Marie

Responsable du dossier : _____

Vérification de la chaussée et réfection au besoin

Vérification de la chaussée et réfection au besoin

Détails : S'assurer que le parcours ne comporte aucun danger pour les coureurs. La chaussée devra être vérifiée (trous, crevasses, etc.) et au besoin, des travaux de réfection devront être effectués.

S'assurer qu'il n'y a pas de travaux opérationnels (Ville) sur le parcours qui pourraient nuire au bon déroulement de l'événement.

Échéancier : Mardi 17 septembre 2019

Portion parcours 1 km, 5 km et 10 km : Arrondissement Ville-Marie

Clark (entre de Montigny et Maisonneuve)
Maisonneuve (Balmoral à Clark)
Maisonneuve (Clark à Cartier)
St-Dominique (Maisonneuve à Ste-Catherine) De
la Visitation (Maisonneuve à Ste-Catherine)
Cartier (Maisonneuve à Des Confiseurs)
Des Confiseurs (Cartier à Dorion)
Dorion (Des Confiseurs à René-Lévesque)
René-Lévesque côté sud 11/2 voie (Dorion à Cartier)
Cartier (René-Lévesque à Ste-Catherine)
Ste-Catherine (Cartier à Jeanne-Mance)
Berri côté (Maisonneuve à Cherrier)

Portion parcours Marathon : Arrondissement Ville-Marie

René-Lévesque (St-Urbain à Berri) Côté sud doit être finalisé pour 3h30
De Montigny côté sud (Clark à St-Urbain)
St-Urbain (De Montigny à l'entrée du stationnement PDA, 1600 St-Urbain)
St-Urbain (Ste-Catherine à René-Lévesque)
René-Lévesque côté sud (à l'est de St-Urbain) : **Départ : 7h10**
René-Lévesque côté sud (St-Urbain à Côte Beaver hall)
Côte Beaver hall (René- Levesque a Viger)
Rue Square Victoria côté ouest (Viger à Saint-Jacques)
Saint-Jacques (Square Victoria côté ouest à McGill)
McGill (Saint-Jacques à Notre-Dame)
Notre Dame (McGill à Saint-Antoine est)
Saint -Antoine E (Notre-Dame E à Amherst)
Amherst (Viger à Ontario)
Ontario (Amherst a de l'Espérance)

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Arrondissement Ville-Marie

Responsable du dossier : _____

Distribution de barricades MILLS
Nettoyage du parcours

Distribution de barricades MILLS

Détails : Des barricades MILLS devront être transportées et déposées aux endroits identifiés par le Service de Police de la Ville de Montréal selon la liste de l'arrondissement Ville-Marie.

Échéancier : Les barricades devront être distribuées au plus tard le mercredi 25 septembre (14h00).

Nettoyage du parcours

Détails : La chaussée du parcours emprunté par les coureurs devra être nettoyée et balayée par des véhicules balais avant et après l'événement.

Échéancier : Nettoyage avant l'événement : Samedi 21 septembre 2019
Nettoyage après l'événement : Dimanche 22 septembre 2019
Selon l'horaire de réouverture des rues

N. B. : Les véhicules de nettoyage devront suivre les véhicules de réouverture des rues de façon à effectuer un nettoyage efficace. La majorité des débris sur la chaussée seront des verres de carton.

Portion parcours : Arrondissement Ville-Marie

Parcours 1 km, 5km et 10 km

Clark (entre de Montigny et Maisonneuve)
Maisonneuve (Balmoral à Clark)
Maisonneuve (de Clark à Cartier)
St-Dominique (Maisonneuve à Ste-Catherine)
De la Visitation (Maisonneuve à Ste-Catherine)
Cartier (Maisonneuve à Des Confiseurs)
Des Confiseurs (Cartier à Dorion)
Dorion (Des Confiseurs à René-Lévesque)
René-Lévesque côté sud 11/2 voie (Dorion à Cartier)
Cartier (René-Lévesque à Ste-Catherine)
Ste-Catherine (Cartier à Jeanne-Mance)
Berri côté (Maisonneuve à Cherrier)

Parcours Marathon

René-Lévesque (St-Urbain à Berri)
Berri côté (René-Lévesque à Cherrier)
René-Lévesque (St-Urbain à Beaver Hall)
Beaver Hall (René-Levesque a Viger)
Square-Victoria côté ouest (Viger à St-Jacques)
St-Jacques (Square-Victoria côté ouest à McGill)
McGill (St-Antoine à Notre-Dame)
Notre-Dame (McGill a St-Antoine est)
St-Antoine est (Notre-Dame est à Amherst)
Amherst (St-Antoine a Ontario)
Ontario (Amherst a de l'espérance)

BARRICADES
1 km, 5 km et 10 km
Arrondissement Ville-Marie

Aff	Intersection	Bar.	Pos.
1	Président-Kennedy / Jeanne-Mance	5	S
1A	Jeanne-Mance / Maisonneuve (Pour 1 km barricade positionnée par Gestion parcours)	10	5 N 5 O
2	Président- Kennedy / St-Urbain	4	S
2A	Maisonneuve / St-Urbain (Pour 1 km barricade positionnée par Gestion parcours)	6	3 N 3 S
2B	St-Urbain / Entrée stationnement PDA (Contrôle accès et sortie stationnement PDA)	4	S
3	Clark / Ontario	4	S
3A	Clark / Maisonneuve	4	N
4	Clark / De Montigny	8	C
5	Maisonneuve / St-Laurent	4	S
6	Maisonneuve / St-Dominique	10	4 N 6 E
6A	St-Dominique / Boisbriand	3	E
7	Ontario / St-Dominique	2	S
8	À l'ouest du 270 Maisonneuve est côté sud (sortie stationnement)	2	S
9	300 Maisonneuve est Centre Pierre-Péladeau (sortie stationnement souterrain)	2	S
9A	Maisonneuve / Sanguinet (Barricade positionnée par #9)	2	S
10	Maisonneuve / St-Denis	4	N
11	Ontario / St-Denis	4	2 S 2 E
12	Maisonneuve / Berri Après passage du 5 km positionne barricade au centre courbe pour 10 km	15	10 C 5 S
13	Au sud du 1711 Berri côté est (sortie autobus) Positionne barricade #13 A	2	E
13A	Face au 1733 Berri côté ouest (sortie stationnement) Barricade positionnée pas #13	2	O
14	Berri / Ontario	16	8 E 8 O
14A	Ontario / Savoie	2	E
15	Ontario / St-Hubert (laisser l'accès aux autobus sur St-Hubert direction sud)	4	2O 2S
16A	Berri piste est / Sherbrooke	3	N
47	Maisonneuve / St-Hubert	4	2 N 2 S
47A	De La Providence / St-Hubert	2	S
48	Maisonneuve / St-André	3	N
49	St-André / Robin	2	S
50	Maisonneuve / St-Timothée (Positionne barricade #50A)	2	S

50A	Garage Shell en face du 1001 Maisonneuve est (sortie côté ouest sur Maisonneuve) Barricade posée par #50	4	S
51	Maisonneuve / Amherst (Positionne barricade #51A)	4	2 N 2 S
51A	Garage Shell en face du 1001 Maisonneuve est (sortie côté est sur Maisonneuve) Barricade posée par #51	2	S
52	Maisonneuve / Wolfe	2	S
53	Maisonneuve / Montcalm (Positionne barricade #53A)	2	N
53A	Maisonneuve / Montcalm (Barricade positionnée par #53)	2	S
54	Robin / Montcalm	2	S
54A	Maisonneuve / Beaudry	2	S
55	Maisonneuve / De la Visitation (Positionne barricade #55A)	3	N
55A	Maisonneuve / De la Visitation (Barricade positionnée par #55)	3	S
56	Logan / De la Visitation	2	S
57	Maisonneuve / Panet (Positionne barricade #57A)	2	S
57A	Maisonneuve / Lartigue (Barricade positionnée par #57)	2	N
58	Maisonneuve / Plessis (Positionne barricade #58A)	2	N
58A	Maisonneuve / Plessis (Barricade positionnée par #58)	2	S
59	Logan / Plessis	2	S
59A	Maisonneuve / Alexandre-DeSève	4	2 N 2 S
60	Logan / Alexandre-DeSève	2	S
61	Maisonneuve / De Champlain	4	2 N 2 S
62	Logan / De Champlain	2	S
63	Maisonneuve / Papineau (Positionne barricade #63A)	6	3 S 3 N
63A	Garage Ultramar (sortie sur Maisonneuve) à l'ouest de Papineau (Barricade positionnée par #63)	5	N
64	Logan / Papineau	2	S
65	Maisonneuve / Cartier	9	C
66	Cartier / Logan (Positionne barricade #66A)	5	2 E 3 O
66A	Logan / Dorion (Barricade positionnée par #66)	3	O
67	Maisonneuve / Dorion	4	E
68	Maisonneuve / De Lorimier	4	O
68A	Maisonneuve / De Lorimier (2 sorties sur Maisonneuve du garage Petro Canada)	10	5 N/E 5 N/O
69	St-Catherine / Dorion (Barricade positionnée par #73C)	3	3 O
69A	Ruelle au sud du 1290 Dorion côté ouest (au sud de St-Catherine) Positionne barricade #69B	2	O
69B	Dorion / Tansley (Barricade positionnée par #69A)	2	E
69C	De Lorimier / Tansley	2	O
69D	Dorion / Falardeau	2	E
69E	De Lorimier / Falardeau	2	O

70	Sortie garage et stationnement face au 1162 Dorion côté est (Barricade positionnée par #70A)	3	E
70A	René-Lévesque / Dorion	8	C
71	René-Lévesque / Cartier	8	C
71A	Sortie stationnement face au 1195 Cartier côté ouest (Barricade positionnée par #71)	4	O
72	Cartier / St-Rose	2	O
73	Papineau / St-Rose	2	E
73A	Ruelle au nord du 1297 Cartier côté est (au sud de St-Catherine) Positionne barricade #73B	2	E
73B	Face au 1297 Cartier côté ouest sortie de 2 stationnements (Barricade positionnée par #73A)	4	O
73C	St-Catherine / Cartier (Positionne barricade #69)	9	C
74	St-Catherine / Papineau	4	2 N 2 S
75	Papineau / René-Lévesque	2	N
76	St-Catherine / De Champlain	4	2 N 2 S
77	De Champlain / René-Lévesque	2	N
78	De Champlain / St-Rose	2	N
79	St-Catherine / Alexandre-DeSève	4	2 N 2 S
80	Alexandre-DeSève / Garneau	2	N
81	Alexandre-DeSève / René-Lévesque	2	N
82	St-Catherine / Dalcourt (face au 1471 St-Catherine)	2	S
83	St-Catherine / Plessis	3	N
84	St-Catherine / Panet (Positionne barricade #84A)	2	S
84A	Ruelle au nord du 1296 Panet côté ouest (au sud de St-Catherine) Barricade positionnée par #84	2	N
85	Panet / René-Lévesque	2	N
86	St-Catherine / De la Visitation	4	2 N 2 S
87	St-Catherine / Beaudry	2	S
88	Beaudry / René-Lévesque	2	N
89	St-Catherine / Montcalm	2	N
90	St-Catherine / Wolfe	2	S
91	Wolfe / René-Lévesque	2	N
92	St-Catherine / Amherst	4	2 S 2 N
93	Amherst / René-Lévesque	2	N
94	St-Catherine / St-Timothée	4	2 N 2 S
95	St-Timothée / René-Lévesque	2	N
96	St-Catherine / St-André	2	N
97	St-Catherine / St-Christophe	2	S
98	St-Christophe / René-Lévesque	2	N

99	St-Catherine / St-Hubert	4	2 N 2 S
100	St-Hubert / René-Lévesque	2	N
101	St-Catherine / Berri	6	3 N 3 S
101A	Berri / René-Lévesque	3	N
102	St-Catherine / St-Denis	3	N
103	St-Catherine / Sanguinet	3	N
104	St-Catherine / St-Élisabeth	2	S
105	St-Élisabeth / René-Lévesque	2	N
106	St-Catherine / Hôtel-de-Ville (Positionne barricade #106A)	4	2 N 2 S
106A	Ruelle en face du 1252 Hôtel de Ville côté ouest (au sud de St-Catherine)	2	N
107	Hôtel-de-Ville / Charlotte	2	N
108	Hôtel-de-Ville / René-Lévesque	2	N
109	St-Catherine / De Bullion (Positionne barricade #109A)	4	2 N 2 S
109A	Ruelle au sud du 1255 De Bullion côté est (au sud de St-Catherine)	2	N
110	De Bullion / Charlotte	2	N
111	De Bullion / René-Lévesque	2	N
112	St-Catherine / St-Dominique À 11h15 positionne barricade 4 à Est et 2 au Sud pour course 1 km	6	3 N 3 S
113	St-Catherine / St-Laurent	3	S
114	St-Laurent / René-Lévesque	3	N
115	St-Catherien / Clark	3	S
116	Clark / René-Lévesque	2	N
117	St-Catheriene / St-Urbain	10	5 N 5 S
118	St-Catherine / Jeanne-Mance	6	3 S 3 N
119	St-Catherine / Bleury	4	E
	TOTAL	435	

BARRICADES
Marathon
Arrondissement Ville-Marie

No	Intersection	Bar.	Pos.
1	René-Lévesque / Jeanne-Mance	5	N
2	René-Lévesque / Jeanne-Mance	5	S
3	Jeanne-Mance/de la Gauchetière	3	N
4	Jeanne-Mance/Viger	2	N
5	Président-Kennedy / Jeanne-Mance	5	S
6	Président-Kennedy / St-Urbain	4	S
7	Ontario / Clark	3	S
8	Clark / De Montigny (Contrôle accès et sorti uniquement pour stationnement PDA)	2	O
9	Maisonneuve / St-Laurent (Contrôle accès et sorti uniquement pour stationnement PDA)	2	O
10	St-Urbain / Entrée stationnement PDA (Contrôle accès et sortie stationnement PDA)	4	S
11	St-Urbain / De Montigny (Contrôle accès et sortie stationnement PDA)	4	N
12	Jeanne-Mance / St-Catherine	4	S
13	Bleury / St-Catherine	24	E
14	St-Urbain / Ste-Catherine	6	N
15	René-Lévesque / Bleury	2	N
16	René-Lévesque / Bleury	2	S
17	René-Lévesque / St-Urbain	20	15 C 5 N
18	René-Lévesque / Clark	2	N
19	René-Lévesque / Clark	2	S
20	René-Lévesque / St-Laurent	2	N
21	René-Lévesque / St-Laurent	2	S
22	St-Laurent / Viger	3	N
23	St-Laurent / La Gauchetière	3	n
24	René-Lévesque / St-Dominique	2	N
25	René-Lévesque / St-Dominique	2	2 TP
26	St-Dominique / Viger	2	N
27	St-Dominique / de la Gauchetière	2	N
28	St-Dominique / Charlotte	2	S
29	St-Dominique / St-Catherine	2	S
30	René-Lévesque / De Bullion	2	S
31	René-Lévesque / De Bullion	2	2TP
32	De Bullion / La Gauchetière	2	N
33	Viger / De Bullion (Circulation dirigée vers autoroute Ville-Marie 720 Ouest)	3	E
34	René-Lévesque / Hôtel-de-Ville	2	N
35	René-Lévesque / Hôtel-de-Ville	2	TP
36	Hôtel-de-Ville / Charlotte	2	S
37	Sainte-Elisabeth/René-Levesque	2	N
38	Sainte-Elisabeth/René-Levesque	2	S
39	René-Lévesque / Sanguinet	3	N
40	René-Lévesque / Sanguinet	3	S
41	Sanguinet / La Gauchetière	2	N
42	Sanguinet / Viger	2	N
43	René-Lévesque / Sanguinet (Pose barricade # 16A)	2	N
44	Sanguinet / Savignac (Barricade positionnée par #16)	2	S
45	Sanguinet / Maisonneuve	2	S
46	Sanguinet / St-Catherine	2	E
47	Sanguinet / St-Catherine	2	S
48	Sanguinet / Savignac	2	S
49	René-Lévesque / St-Denis	5	N
50	René-Lévesque / St-Denis	5	S
51	St-Denis / Savignac	3	S
52	St-Denis / de la Gauchetière	4	N
53	René-Lévesque / Berri	5	N

54	René-Lévesque / Berri	5	E
55	René-Lévesque / Berri	5	E
56	Berri / La Gauchetière	2	N
57	Berri / Viger	2	N
58	René-Lévesque / St-Hubert	4	O
59	St-Denis/St-Catherine	8	4 E 4 S
60	St-Denis / Maisonneuve	2	S
61	1070 St-Urbain côté est (sortie de 2 stationnements souterrain et ruelle)	8	E
62	Stationnement souterrain C. Guy-Favreau côté ouest au nord du 1071 St-Urbain	2	O
63	St-Urbain / La Gauchetière (Positionne barricade # 23A)	4	2 E 2 O
64	999 St-Urbain (stationnement souterrain du Holiday Inn et allée Isaac au nord de l'entrée stat.) Barricade positionnée par #23	4	2 S 2 N
65	St-Urbain / Viger	10	C
66	René-Lévesque / St-Alexandre	2	N
67	René-Lévesque / St-Alexandre	2	S
68	St-Alexandre/de la Gauchetière	3	N
69	St-Alexandre/Viger	2	N
70	René-Lévesque / Place Philips	2	N
71	René-Lévesque / Place Philips	2	N
72	René-Lévesque / Place Philips	2	N
73	René-Lévesque /Union	2	E
74	René-Lévesque /Union	2	E
75	René-Lévesque /Robert Bourrassa	3	E
76	Robert Bourrassa/Belmont	2	E
77	Belmont/Beaver hall	2	E
78	Beaver hall (ruelle au sud de la maison olympique)	2	E
79	Beaver hall /de la Gauchetire	2	E
80	Robert Bourrassa/de la Gauchetiere	2	E
81	Beaver hall /Viger	2	E
82	St-Antoine/Square-Victoria	2	O
83	St-Antoine/Square-Victoria	2	S
84	St-Antoine/Square-Victoria	2	N
85	St-Antoine/Square-Victoria	2	E
86	St-Jacques / Gauvin	2	E
87	St-Jacques / McGill	2	O
88	St-Jacques / Dollard	2	O
89	Notre-Dame / Dollard	2	N
90	Notre-Dame / Longueuil	2	E
91	Notre-Dame / McGill	2	O
92	Notre-Dame / McGill	2	S
93	Notre-Dame / St-Hélène	2	S
94	Des Récollets/St-Hélène	2	N
95	St-Jacques / St-Pierre	2	S
96	Notre-Dame / St-Pierre	2	S
97	Notre-Dame / St-Alexy	2	S
98	St-Jacques / St-Jean	2	S
99	Notre-Dame / St-Jean	2	S
100	St-Jacques / St-François-Xavier	2	S
101	Notre-Dame / St-François-Xavier	2	S
102	Notre-Dame / Place d'Arme	2	N
103	Notre-Dame / Place d'Arme	2	N
104	Notre-Dame / St-Sulpice	2	S
105	Notre-Dame / ENTRÉE DE STATIONNEMENT	4	N
106	St-Jacques/St-Laurent	4	S
107	Notre-Dame / St-Laurent	4	S
108	Notre-Dame / St-Jean-Batiste	2	S
109	Notre-Dame / St-Gabriel	2	S
110	Notre-Dame / St-Vincent	2	S

111	Notre-Dame / Place Jacques Cartier	2	S
112	Notre-Dame / Place Jacques Cartier	2	S
113	St-Antoine/Gosford	2	S
114	Champ de Mars/Gosford	2	S
115	Notre-Dame/Gosford	2	S
116	Notre-Dame/St-Claude	2	S
117	St-Antoine/Bonsecours	2	S
118	Notre-Dame/Bonsecours	2	N
119	Notre-Dame/Bonsecours	2	S
120	Champ de Mars/Berri (Monté)	2	S
121	Notre-Dame/Berri	2	S
122	Notre-Dame/Montcalm	2	N
123	St-Antoine/Montcalm	2	S
124	Notre-Dame/St-Antoine	2	E
125	Notre-Dame/ENTRE Wolfe et St-Antoine entrée Molson	3	S
126	St-Antoine/Wolfe	2	S
127	St-Antoine/Amherst	2	S
128	St-Antoine/St-Timothé	2	S
129	St-Antoine/St-André	2	E
130	Viger à l'ouest de Panet dévié sur la 720 rien vers l'ouest sauf employé de R-C	3	O
131	Viger/Wolfe (entrée de Radio-Canada)	3	O
132	Viger/Amherst	3	E
133	De la Gauchetière/Amherst	2	E
134	De la Gauchetière/Amherst	2	O
135	René-Lévesque / St-Timothé	3	E
136	René-Lévesque / Wolfe	3	O
137	René-Lévesque / Amherst	3	O
138	René-Lévesque / Amherst	3	E
139	St-Catherine/St-Timothé	2	E
140	St-Catherine/Amherst	2	O
141	de Maisonneuve/Wolfe	2	O
142	de Maisonneuve/Amherst	2	E
143	Robin/St-Timothé	2	E
144	Robin/Amherst	2	O
145	Ontario/St-Timothé	2	E
146	Ontario/Amherst	2	O
147	Ontario/Amherst	2	N
148	Sherbrooke/Amherst	2	S
149	Wolfe/Ontario	2	S
150	Robin/Wolfe	2	N
151	Ontario/Montcalm	2	N
152	Sherbrooke/Montcalm	2	S
153	Ontario/Beaudry	2	S
154	Lafontaine/Beaudry	2	N
155	Ontario/ de la visitation	2	N
156	Ontario/ de la visitation	2	S
157	Avenue Lalonde/Panet	2	N
158	Ontario/Panet	2	S
159	Ontario/Plessis	2	N
160	Ontario/Alexandre de sève	2	N
161	Ontario/Alexandre de sève	2	S
162	Lafontaine/Alexandre de sève	2	N
163	Ontario/Champlain	2	N
164	Ontario/Champlain	2	S
165	Sherbrooke/Champlain	2	S
166	Sherbrooke/Papineau	5	S
167	Ontario/Papineau	3	N
168	Avenue Lalonde/Papineau	3	N
169	Ontario/Cartier	2	N
170	Ontario/Dorion	2	N
171	Ontario/Goulet	2	N
172	Ontario/Goulet	2	S
173	Dubuc/Bordeaux	2	S

174	Dubuc/de Lorimier	4	S
175	Ontario/de Lorimier	4	S
176	Disraeli/de Lorimier	2	N
177	Maisonneuve/de Lorimier	3	N
178	Bretelle du pont Jacques-Cartier/de Lorimier	2	O
179	Bretelle du pont Jacques-Cartier/de Lorimier	2	O
180	Ontario/des Érables	2	S
181	Ontario/Parthenais	2	N
182	Larivière/Parthenais	2	S
183	Ontario/Fullum	2	S
184	Ontario/Fullum	2	N
185	Prince Georges/Fullum	2	S
186	de Rouen/Dufresne	2	S
187	Ontario/Dufresne	2	N
188	Dufresne/Place Dufresne	2	O
189	Larivière/ Dufresne	2	S
190	Ontario/Dufresne	2	N
191	Ontario/Dufresne (Placer les mills sur Dufresne côté Sud)	2	S
192	Ontario (Place Joseph Venne)	2	S
193	Ontario/Poupart (Placer les mills a la place Joseph Venne)	2	S
194	de Rouen/Iberville	2	S
195	de Rouen/Iberville	2	E
196	Ontario/Iberville	2	S
197	Ontario/Frontenac	2	S
198	de la Fontaine/Frontenac	2	N
199	de Rouen/du Havre	2	S
200	Ontario/ du Havre	2	N
201	Ontario/ du Havre	2	S
202	de la Fontaine/du Havre	2	N
203	de Rouen/ Gascon	2	S
204	Ontario/ Gascon	2	N
205	Ontario/Bercy	2	S
206	de Rouen/ Hogan	2	S
207	Ontario/Hogan	2	N
208	de Rouen/ Wurtele	2	S
209	Ontario/Wurtele	2	N
210	Ontario/l'Espérance	2	N
593	Berri piste est / Sherbrooke	3	N
594	Berri / Ontario	16	8 E 8 O
595	Ontario / St-Hubert	2	O
596	Ontario / Savoie	2	E
597	Maisonneuve / St-Hubert	2	O
598	Berri / Maisonneuve	7	4 E 3 O
599	Maisonneuve / St-Denis	3	E
600	St-Denis/St-Catherine	8	4 E 4 S
601	Berri / Ste-Catherine	6	4 E 2 O
TOTAL		607	

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Arrondissement Ville-Marie

Responsable du dossier : _____

Récupération des sacs à ordures

Récupération des sacs à ordures

Détails : Les sacs à ordures de couleur verte seulement devront être récupérés aux points de services suivants sur le parcours :

Parcours 10 km

Station 2 km 5 Face au 1621 Berri côté est au nord de Maisonneuve.

Station 3 km 7 Face au 1451 Dorion côté ouest entre Maisonneuve et Ste-Catherine.

Parcours Marathon

Station 1 km 2,5 Notre-Dame/ St-Hubert.

Station 2 km 5.3 Ontario/Bordeaux côté sud.

Station 19 km 20/ 41 René-Levesque /Sanguinet côté nord

Les bénévoles de chaque relais sont avisés de ramasser les déchets et de les déposer dans les sacs à ordures.

Échéancier : Récupération des sacs à ordures parcours 10 KM : samedi 21 septembre après 12h00.

Récupération des sacs à ordures parcours Marathon : dimanche 22 septembre après 15h00.

N.B. Les sacs de récupération seront récupérés par une entreprise de recyclage après l'événement, le dimanche 22 septembre.

**SERVICE DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Arrondissement Ville-Marie**

Responsable du dossier : _____

**Vente items Marathon
Électricité Quartier des spectacles (QDS)**

Vente items Marathon

Détails : Afin d'offrir des items souvenirs aux participants, nous demandons l'autorisation de vendre des articles promotionnels du Marathon International de Montréal (vêtements, casquettes, etc.) au chapiteau Souvenirs du Marathon situé au Quartier des spectacles du 21 au 22 septembre 2019.

Échéancier : Du 21 au 22 septembre 2019

Électricité Quartier des spectacles (QDS)

Détails : Afin de permettre l'utilisation d'électricité au Quartier des spectacles, nous sollicitons la collaboration de la ville de Montréal pour la fourniture de l'électricité sur le site du QDS. Les traverses aériennes sur le site du QDS seront également requises.

Échéancier : Du 16 septembre au 22 septembre 2019

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Arrondissement Mercier Hochelaga Maisonneuve

Responsable du dossier : _____

Permis requis pour l'événement
Panneaux d'information sur la fermeture des rues

Permis requis pour l'événement

- Détails :** Émettre les permis requis pour la fermeture des rues selon l'horaire de fermeture du parcours.
- Émettre les permis requis afin d'interdire le stationnement sur le parcours pour assurer la sécurité des participant(e)s.
- S'assurer qu'il n'y aura aucun chantier en opération par un contracteur ou autre sur la portion du parcours le 22 septembre 2019.

INTERDICTION DE STATIONNER, LE DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019 DE 00H01 À 14H00

Portion parcours : Arrondissement Mercier Hochelaga Maisonneuve

Ontario (l'Espérance à Aird)
Aird (Ontario à Pierre de Coubertin)
Hochelaga (Aird à Hector)
Pierre de Coubertin (Aird à Bennett)

Panneaux d'information sur la fermeture des rues

- Détails :** Afin d'informer les résidents et la population de l'horaire de fermeture des rues, nous demandons l'autorisation de positionner des panneaux d'information (32" x 48") sur le parcours. La pose des panneaux se fera approximativement 10 jours avant l'événement avec des attaches naturelles (Ty-Wraps).
- Les panneaux seront positionnés sur des lampadaires sans obstruer une signalisation déjà existante.
- Les panneaux seront tous enlevés au plus tard le mercredi 25 septembre 2019
-

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Arrondissement Mercier Hochelaga Maisonneuve

Responsable du dossier : _____

Vérification de la chaussée et réparation au besoin
Nettoyage du parcours

Vérification de la chaussée et réparation au besoin

Détails : S'assurer que le parcours ne comporte aucun danger pour les coureurs. La chaussée devra être vérifiée (trous, crevasses, etc.) et au besoin, des travaux de réparation devront être effectués.

S'assurer qu'il n'y a pas de travaux opérationnels (Ville) sur le parcours qui pourraient nuire au bon déroulement de l'événement.

Échéancier : Mardi 17 septembre 2019

Nettoyage du parcours

Détails : La chaussée du parcours emprunté par les coureurs devra être nettoyée et balayée par des véhicules balais avant et après l'événement.

Échéancier : Nettoyage avant l'événement : Samedi 21 septembre 2019
Nettoyage après l'événement : Dimanche 22 septembre 2019
Selon l'horaire de réouverture des rues

N. B. : Les véhicules de nettoyage devront suivre les véhicules de réouverture des rues de façon à effectuer un nettoyage efficace. La majorité des débris sur la chaussée seront des verres de carton.

Portion parcours Marathon : Arrondissement Mercier
Hochelaga Maisonneuve

Ontario (l'Espérance à Aird)
Aird (Ontario à Pierre de Coubertin)
Hochelaga (Aird à Hector)
Pierre de Coubertin (Aird à Bennett)

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Arrondissement Mercier Hochelaga Maisonneuve

Responsable du dossier : _____

Distribution de barricades Mills

Distribution de barricades MILLS

Détails : Des barricades MILLS devront être transportées et déposées aux endroits identifiés par le Service de Police de la Ville de Montréal selon la liste de l'arrondissement Mercier Hochelaga Maisonneuve

Échéancier : Les barricades devront être distribuées au plus tard le mercredi 18 septembre (14h00)

BARRICADES
Arrondissement Mercier Hochelaga Maisonneuve

No	Intersection	Bar.	Pos.
211	de Rouen/ Moreau	2	S
212	Ontario/Moreau	2	N
213	Ontario/Moreau	2	S
214	Adam/Moreau	2	N
215	Ontario/Préfontaine	2	S
216	de la Fontaine/Préfontaine	2	N
217	de Rouen/ Dézéry	2	S
218	Ontario/Dézéry	2	N
219	Ontario/Saint-Germain	2	S
220	Adam/Saint-Germain	2	N
221	Ontario/Winnipeg (devra placer les mills et surveiller la ruelle du côté nord)	2	S
222	Ontario/Winnipeg (surveillé par le cadet côté sud)	2	N
223	de Rouen/ Darling	2	S
224	Ontario/ Darling	2	N
225	de Rouen/ Davidson	2	S
226	Ontario/ Davidson	2	N
227	Ontario/ Cuvillier (installer les mills Stationnement du Jean-Coutu/Dollarama 3452 Ontario)	2	S
228	de la Fontaine/Cuvillier	2	N
229	Stationnement du Jean-Coutu/Dollarama 3452 Ontario	3	S
230	de Rouen/ Aylwin	2	S
231	Ontario/ Aylwin	2	N
232	Ontario/Joliette	2	S
233	de la Fontaine/Joliette	2	N
234	de Rouen/ Chambly	2	S
235	Ontario/ Chambly	2	N
236	Ontario/Nicolet	2	S
237	de la Fontaine/Nicolet	2	N
238	de Rouen/ Valois	2	S
239		2	N
240	Ontario/ Valois	2	S
241	Ontario/ Bourdonnière	2	S
242	de la Fontaine/ Bourdonnière	2	N
243	Ontario/ Orléan (place les mills et surveille le côté nord d'Orléan et Charlemagne)	2	S
244	Ontario/ Orléan	3	N
245	Ontario/ Charlemagne	3	N
246	de Rouen/ Jeanne-d'Arc	2	S
247	Ontario/ Jeanne-d'Arc	2	N
248	Ontario/ Jeanne-d'Arc	2	S
249	de Rouen/ Pie-IX	3	S

250	Ontario/ Pie-IX	3	N
251	Ontario/ Pie-IX	3	S
252	de la Fontaine/Pie-IX	3	N
253	de Rouen/ Desjardins	2	S
254	Ontario/ Desjardins (installe les mills a l'entrée u stationnement)	2	N
255	4200 Ontario	2	S
256	de Rouen/ Létourneux	2	S
257	Ontario/ Létourneux	2	N
258	Ontario/ Létourneux	2	S
259	de la Fontaine/ Létourneux	2	N
260	face au 4323 Ontario stationnement de l'école Chomedey de Maisonneuve (sud)	2	S
261	Ontario/ Place Gennevilliers Laliberté (surveille le stationnement en face)	3	N
262	Ontario/ Morgan	2	S
263	de la Fontaine/ Morgan	2	N
264	Ontario/ William-David (laisse passer les employés du marché de façon sécuritaire)	2	N
265	Ontario/ William-David (laisse passer les employés du marché de façon sécuritaire)	2	S
266	de la Fontaine/ William-David	2	N
267	Pierre de Coubertin/Bennett	3	E
268	Hochelaga/Bennett	3	E
269	de Rouen/Bennett	2	E
270	de Rouen/Bennett	2	S
271	Ontario/Bennett	2	N
272	Pierre de Coubertin/Aird	5	O
273	Hochelaga/Aird	5	O
274	Hochelaga/Aird	5	O
275	Hochelaga/Aird	5	O
276	de Rouen/Aird	6	E
277	Ontario/Aird	5	E
278	Ontario/Aird	5	S
279	Ontario/Aird	2	O
280	de la Fontaine/Aird	2	N
281	Pierre de Coubertin/Sicard	2	E
282	Pierre de Coubertin/Sicard	2	S
283	Hochelaga/Sicard	2	N
284	de Rouen/Sicard	6	O
285	Ontario/Sicard	5	O
286	Hochelaga / Leclair	2	S
287	De Rouen / Leclair	2	N
288	Hochelaga / Théodore	1	S
289	De Rouen / Théodore	2	N
290	Sicard / Hochelaga	2	N
291	Pierre-De-Coubertin/Viau	3	S
292	Embranchement Viau/St-Clément	4	N
293	Hochelaga/Viau	5	N
294	Hochelaga/Viau	5	S
295	De Rouen/Viau	2	N
296	Hochelaga/ Ville-Marie faciliter la sortie des pompiers via corridor de sécurité	2	S
297	De Rouen / Ville-Marie	2	N
298	Hochelaga/ Vimont (faciliter la sortie des pompiers via corridor de sécurité)	4	S
299	Hochelaga/l'Assomption (placer deux mills sortie coté est de l'assomption)	7	N
300	5480 Hochelaga (Stationnement placer les mills et surveiller les deux entrées)	15	S
301	5630 Hochelaga (Stationnement placer les mills et surveiller les trois entrées)	4	S
302	Desaulniers/Dickson	2	S
303	Hochelaga/Dickson	2	S
304	Dickson / Souigny (côté nord de la lumiere)	2	N
305	Dickson / Souigny (bretelle) a vérifier si MTQ ou SQ	2	N
306	Hochelaga / Monsabré	2	S
307	Monsabré / Toulouse (2 mills sur Monsabré et deux sur Toulouse)	4	N
308	Desaulniers/Lacordaire	2	S
309	Hochelaga/Lacordaire	2	N
310	Hochelaga/Louis-Veillot	2	S
311	Landry/Louis-Veillot /	2	N
312	Desaulniers/Bossuet	2	S

313	Hochelaga/Bossuet	2	N
314	Pierre-De-Coubertin / Cadillac	1	S
315	Hochelaga/Cadillac	2	N
316	Hochelaga/Cadillac	2	S
317	Cadillac / Toulouse	1	N
318	Pierre-De-Coubertin / Du Quesne	2	S
319	Hochelaga / Du Quesne	4	N
320	Avenue de Granby / Place de Granby	2	S
321	Hochelaga / de Granby	2	N
322	Hochelaga / Entrée base militaire	4	S
323	Hochelaga/Langelier	5	N
324	Pierre-de-Coubertin/Langelier	5	S
325	Pierre-de-Coubertin / Parkville	2	S
326	Hochelaga/ Parkville	2	N
327	Pierre-de-Coubertin / Desautels	2	S
328	Hochelaga / Desautels	2	N
329	Desautels / Sortie base militaire	3	S
330	Rue Ney/ Desautels	2	N
331	Hochelaga / Desautels	2	O
332	Hochelaga / Jeté	2	S
333	Pierre-de-Coubertin / Arcand	2	S
334	Hochelaga / Arcand	2	N
335	Hochelaga / Arcand	2	S
336	Pierre-de-Coubertin / Haig	2	S
337	Hochelaga / Haig	2	S
338	Hochelaga / Haig	2	N
339	Ontario/Haig	2	N
340	Pierre-de-Coubertin/Lyall	2	S
341	Hochelaga/Lyall	2	N
342	Émile-Legrand / Gamelin	2	S
343	Curatteau / Tellier	5	N
344	De Boucherville / Entrée autoroute. 25 sud	5	S
345	Pierre-de-Coubertin / Lepailleur	2	S
346	Hochelaga / Lepailleur	2	N
347	Massicotte/Honoré-Beaugrand	2	S
348	Hochelaga/Honoré-Beaugrand	5	N
349	Hochelaga/Honoré-Beaugrand	5	S
350	7969 Hochelaga entrée du stationnement (installe mills au 7975 Hochelaga)	5	N
351	7975 Hochelaga entrée du stationnement	4	N
352	Madeleine-Huguenin/Honoré-Beaugrand	2	N
353	Souigny/Honoré-Beaugrand	2	N
354	Hochelaga / A-A Desroches	1	N
355	Hochelaga / A-A Desroches (installe la mills du stationnement au nord)	2	S
356	Massicotte/Liébert /	2	S
357	Hochelaga/Liébert /	2	N
358	Pierre-de-Coubertin / Saint-Émile	2	S
359	Hochelaga / Saint-Émile	2	N
360	Pierre-de-Coubertin / Lapointe	2	S
361	Hochelaga/Lapointe	2	N
362	Hochelaga/Lapointe	2	S
363	Souigny / Lapointe	2	N
364	Souigny / Saint-Donat	2	N
365	Hochelaga / Saint-Donat	2	S
366	Pierre-de-Coubertin / Mercier	2	S
367	Hochelaga / Mercier	2	N
368	Pierre-de-Coubertin / Lebrun	2	S
369	Hochelaga / Lebrun	2	N
370	Hochelaga / Lebrun	2	S
371	Souigny / Lebrun	2	N
372	Souigny / Baldwin	2	N
373	Hochelaga/Baldwin	2	S
374	Pierre-de-Coubertin / Pierre-Tétreault	2	S
375	Hochelaga / Pierre-Tétreault	2	N

376	Pierre-de-Coubertin / Des ormeaux	2	S
377	Hochelaga/ Des ormeaux	2	N
378	Hochelaga/ Des ormeaux	2	S
379	Souigny/ Des ormeaux	2	N
380	Souigny / Mousseau	2	N
381	Hochelaga / Mousseau	2	S
382	Pierre de Coubertin/Joffre	2	S
383	Hochelaga/Joffre	2	N
384	Souigny/French	2	N
385	Hochelaga/French	2	S
386	Souigny / Pierre-Bernard	2	N
387	Hochelaga / Pierre-Bernard	2	S
388	Pierre-de-Coubertin / Desmarteau	2	S
389	Hochelaga / Desmarteau	2	N
390	Souigny / Paul-Pau	2	N
391	Hochelaga / Paul-Pau	2	S
392	Pierre-de-coubertin / Taillon	2	S
393	Hochelaga/ Taillon	2	N
394	Hochelaga/ Taillon	2	S
395	Souigny / Taillon	2	N
396	Souigny/Marcelle-Ferron	2	N
397	Hochelaga/Marcelle-Ferron	2	S
398	Souigny / Duchesneau	2	N
399	Hochelaga/ Duchesneau	2	S
400	Pierre-de-Coubertin / Fletcher	2	S
401	Hochelaga / Fletcher	2	N
402	Souigny / Bilodeau	2	N
403	Hochelaga / Bilodeau	2	S
404	Pierre-De-Coubertin / Contrecœur	2	S
405	Hochelaga / Contrecœur	2	N
406	Pierre-de-Coubertin / Hector	2	S
407	Hochelaga/Hector	2	N
408	Souigny/ Hector	2	E
409	Pierre de Coubertin/Gonthier	2	N
410	Hochelaga/ Gonthier	5	E
411	Hochelaga/ Gonthier	5	S
412	Hochelaga / Gonthier	5	N
413	Hochelaga / Gonthier	5	E
414	Souigny / Gonthier	2	N
TOTAL		526	

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Arrondissement Mercier Hochelaga Maisonneuve

Responsable du dossier : _____

Récupération des sacs à ordures

Récupération des sacs à ordures

Détails : Les sacs à ordures de couleur verte seulement devront être récupérés aux points de services suivants sur le parcours :

Parcours Marathon

Station 3 km 8	Ontario Valois. Place Simon Valois
Station 5 km : 10	Hochelaga/Viau
Station 11 km : 23	Hochelaga/Viau
Station 6 km : 11.5	En face de l'école Édouard Montpetit (entrée près du grillage de la base militaire)
Station 7 km: 14	Hochelaga/Haig
Station 10 km: 21	Hochelaga/Haig
Station 8 km: 16	Hochelaga entre boul. Lapointe et rue St-Donat sur le trottoir côté sud
Station 9 km: 18	Hochelaga côté nord entre boul. Pierre Bernard et rue French en face du pub Romana

Les bénévoles de chaque relais sont avisés de ramasser les déchets et de les déposer dans les sacs à ordures.

Échéancier : Récupération des sacs à ordures sur le parcours : dimanche 22 septembre après 15h00.

N.B. Les sacs de récupération seront récupérés par une entreprise de recyclage après l'événement, le dimanche 22 septembre.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Arrondissement Plateau Mont-Royal
Permis requis pour l'événement

Permis requis pour l'événement

- Détails:** Émettre les permis requis pour la fermeture des rues selon l'horaire de fermeture du parcours du 10 km et du marathon.
- Émettre les permis requis afin d'interdire le stationnement sur les parcours pour assurer la sécurité des participant(e)s.
- S'assurer qu'il n'y aura aucun chantier en opération par un entrepreneur ou autre sur les parcours le samedi 21 septembre et le dimanche 22 septembre 2019.

INTERDICTION DE STATIONNER, LE SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019 DE 00H01 À 10H30

Portion parcours (10 km) : Arrondissement Plateau Mont-Royal

Berri (de Cherrier à Roy)
Roy (de Berri à St-Denis)
St-Denis (de Mont-Royal à Carré St-Louis sud)
Carrée St-Louis sud (de Laval à St-Denis)
Laval (de Carré St-Louis nord à Carré St-Louis sud)
Carrée St-Louis nord (de Laval à St-Denis)

INTERDICTION DE STATIONNER, LE DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019 DE 00H01 À 14H00

Portion parcours (marathon) : Arrondissement Plateau Mont-Royal

Parc La Fontaine côté est (de Cherrier à Rachel)
Rachel (Molson à de Lorimier)
De Lorimier (Rachel à Marie-Anne)
Marie-Anne (de Lorimier à de la Roche)
De la Roche (Marie-Anne à Rachel)
Rachel (de la Roche a parc Lafontaine)
Cherrier (du parc Lafontaine à Berri)
Berri (Cherrier à Av. Sherbrooke)
Boyer côté ouest (de Rachel à Mont-Royal)
Boyer côté est au nord de Rachel (50' à partir du coin N/E)
Mont-Royal côté nord (parcomètre PJ 204) (à l'est de Boyer)

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Arrondissement Plateau Mont-Royal

Responsable du dossier : _____

Panneaux d'information sur la fermeture des rues
Récupération des sacs à ordures

Panneaux d'information sur la fermeture des rues

Détails : Afin d'informer les résidents et la population de l'horaire de fermeture des rues, nous demandons l'autorisation de positionner des panneaux d'information (32" x 48") sur le parcours. La pose des panneaux se fera approximativement 10 jours avant l'événement avec des attaches naturelles (Ty-Wraps).

Les panneaux seront positionnés sur des lampadaires à une hauteur minimale de 7' pieds du sol sans obstruer une signalisation déjà existante.

Les panneaux seront tous enlevés au plus tard le mercredi 25 septembre 2019.

Récupération des sacs à ordures

Détails : Les sacs à ordures de couleur verte seulement devront être récupérés aux points de services suivants sur le parcours :

Parcours 10 km

Station 1 km 2.5 Face au 311 rue du Square St-Louis côté sud entre Drolet et Henri-Julien.

Parcours Marathon

Station 16 km : 16/37 À l'intersection des rues Rachel et Bercy

Station 17 km : 18/39 Bordure du parc Lafontaine à l'intersection des rues Napoléon et Parc LaFontaine

Les bénévoles de chaque relais sont avisés de ramasser les déchets et de les déposer dans les sacs à ordures.

Échéancier : Récupération des sacs à ordures sur le parcours 10 KM : samedi 21 septembre après 12h00.

Récupération des sacs à ordures sur le parcours Marathon : dimanche 22 septembre après 15h00.

N.B. Les sacs de récupération seront récupérés par une entreprise de recyclage après l'événement, le dimanche 22 septembre.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Arrondissement Plateau Mont-Royal

Responsable du dossier : _____

Nettoyage du parcours
Vérification de la chaussée et réfection au besoin

Nettoyage du parcours

- Détails :** La chaussée du parcours emprunté par les coureurs devra être nettoyée et balayée par des véhicules balais avant et après l'événement.
- Échéancier :** Nettoyage avant l'événement : Vendredi 20 septembre 2019 (10 km)
Samedi 21 septembre 2019 (Marathon)
Nettoyage après l'événement : Samedi 21 septembre 2019 (10 km)
Dimanche 22 septembre 2019
Selon l'horaire de réouverture des rues
- N. B. :** Les véhicules de nettoyage devront suivre les véhicules de réouverture des rues de façon à effectuer un nettoyage efficace. La majorité des débris sur la chaussée seront des verres de cartons.

Vérification de la chaussée et réfection au besoin

- Détails :** S'assurer que les parcours ne comportent aucun danger pour les participants (marcheurs et coureurs). La chaussée devra être vérifiée (trous, crevasses, etc.) et au besoin, des travaux de réfection devront être effectués.
- S'assurer qu'il n'y a pas de travaux opérationnels (Ville) sur les parcours qui pourraient nuire au bon déroulement de l'événement.
- Échéancier :** Mardi 17 septembre 2019
- Portion parcours : Arrondissement Plateau Mont-Royal**

PARCOURS 10 KM

Berri côté ouest (de Cherrier à Roy)
 Roy côté sud (de Berri à St-Denis)
 St-Denis côté est (de Roy à Square Saint Louis sud)
 Square Saint Louis sud (de St-Denis à Laval)
 Laval (de Square Saint Louis sud à Square St Louis nord)
 Square Saint Louis nord (de Laval à St-Denis)
 St-Denis côté (de Square Saint Louis nord à Mont-Royal)
 St-Denis côté (de Mont-Royal (100 m. au sud) à Roy)
 Roy côté nord (de St-Denis à Berri)
 Berri côté est (de Roy à Cherrier)

PARCOURS MARATHON

Parc La Fontaine côté est (de Cherrier à Rachel)
 Rachel (Molson à de Lorimier)
 De Lorimier (Rachel à Marie-Anne)
 Marie-Anne (de Lorimier à de la Roche)
 De la Roche (Marie-Anne à Rachel)
 Rachel (de la Roche a parc Lafontaine)
 Cherrier (du parc Lafontaine à Berri)
 Berri (Cherrier à Av. Sherbrooke)

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Arrondissement Plateau Mont-Royal

Responsable du dossier : _____

Distribution de barricades Mills

Distribution de barricades MILLS

Détails : Des barricades MILLS devront être transportées et déposées aux endroits identifiés par le Service de Police de la Ville de Montréal selon la liste de l'arrondissement Sud-Ouest.

Échéancier : Les barricades devront être distribuées au plus tard le mercredi 18 septembre (14h00)

BARRICADES
10 km
Arrondissement Plateau Mont-Royal

Aff	Intersection	Bar.	Pos.
16	Berri / Cherrier	9	E
17	Cherrier / St-Hubert	2	O
18	Berri / Bousquet	2	E
19	Berri / Roy	8	C
20	Roy / St-Hubert	2	O
21	Berri / Duluth	2	S
22	Roy / Rivard	2	N
23	Rivard / Duluth	2	S
24	Ruelle situé à l'ouest du 431 Roy est côté nord (entre Rivard et St-Denis) Positionne barricade #25	2	N
25	Roy / St-Denis (Barricade positionnée par #24)	10	C
26	St-Denis / Av. Des Pins	2	O
27	Av. Des Pins / Drolet	2	E
28	Av. Des Pins / Laval	4	2E 2S
29	St-Denis / Cherrier	3	E

30	St-Denis / Square St-Louis Nord (Barricade positionnée par #31 et #32)	5	C
31	St-Denis / De Malines (Positionne barricade #30)	2	E
32	St-Denis / Square St-Louis Sud (Positionne barricade #30)	8	S
33	Ruelle à l'ouest du 336 Square St-Louis Sud côté sud (à l'ouest de St-Denis)	2	S
34	Square St-Louis Sud / Henri-Julien (à l'ouest de St-Denis)	2	S
35	Square-St-Louis Sud / Laval (Barricade positionnée par #36)	3	S
36	Laval / Squire St-Louis Nord (à l'ouest de St-Denis) Positionne barricade # 35	3	N
37	St-Denis / Duluth	2	O
38	Duluth / Drolet	2	E
39	St-Denis / Rachel	4	2 E 2 O
40	Rachel / Drolet	2	E
41	Rachel / Rivard	2	O
42	St-Denis / Marie-Anne (Positionne barricade #42A et #42 B)	2	O
42 A	St-Denis / Marie-Anne (Barricade positionnée par #42)	2	E
42B	Ruelle sur Marie-Anne (entre St-Denis et Rivard) Barricade positionnée par #42	2	O
43	Marie-Anne / Drolet	2	E
44	Marie-Anne / Rivard	2	O
45	St-Denis au sud de Mont-Royal (Virage en U) Barricade positionnée par gestion parcours	10	C
46	St-Denis / Mont-Royal	4	S
	TOTAL	113	

BARRICADES
Marathon Arrondissement Plateau Mont-Royal

No	Intersection	Bar.	Pos.
517	Sherbrooke/Montgomery	2	N
518	Rachel/Montgomery	2	S
519	Angus/Hogan	2	S
520	Rachel/Hogan	2	N
521	Rachel/Hogan	2	S
522	Sherbrooke/Hogan	2	N
523	Bercy / Sherbrooke	2	N
524	Angus/Gascon	2	S
525	Rachel/Gascon	2	N
526	Hogan/Frontenac		
527	Rachel/Frontenac	4	
528	Sherbrooke/Frontenac	4	N
529	Marie-Anne/Iberville	3	S
530	Rachel/Iberville	4	N
531	Terrasse Mercure/Chapleau	2	S
532	Rachel/Chapleau	2	N
533	Terrasse Mercure/Fullum	4	S
534	2315 Rachel (Entrée du stationnement sur Rachel)	2	N
535	Rachel/Fullum (installer les mills à l'entrée du stationnement sur Rachel)	2	N
536	Sherbrooke/Fullum	2	N
537	Sherbrooke/Messier	2	N
538	Rachel/Messier	3	S
539	Marie-Anne/Parthenais	2	S
540	Rachel/Parthenais	2	N
541	Marie-Anne/des Érables	2	O
542	Rachel/des Érables	2	S
543	Gauthier /des Érables	2	N
544	Mont-Royal/de Lorimier	4	S
545	Marie-Anne/de Lorimier	4	S
546	Rachel/de Lorimier	2	O
547	Rachel/de Lorimier	2	S
548	Gauthier/de Lorimier	4	N
549	Gauthier/de Lorimier	4	N
550	Bordeaux / Rachel	4	E
551	des Érables / Marie-Anne	4	O
552	Lorimier / Mont-Royal	4	S
553	Lorimier / Marie-Anne	4	N
554	Cartier / Latreille	2	S

555	Papineau / Mont-Royal	4	S
556	Papineau / Latreille	4	S
557	Papineau / Courville	4	S
558	Papineau / Rachel	4	N
559	Marquette / Mont-Royal	2	S
560	Marquette / Latreille	2	S
561	Marquette / Couville	2	N
562	Marquette / Rachel	2	N
563	Fabre / Latreille	2	S
564	Fabre / Couville	2	N
565	Fabre / Rachel	2	N
566	Garnier / Mont-Royal	2	S
567	Garnier / Latreille	2	S
568	Garnier / Couville	2	N
569	Lanaudière / Couville	2	N
570	Lanaudière / Rachel	2	N
571	Chambord / Mont-Royal	2	S
572	Brébeuf / Rachel	2	N
573	Brébeuf / Bureau	2	N
574	De la roche / Marie-Anne	2	N
575	De la roche / Marie-Anne	2	O
576	De la roche / Bureau	2	E
577	De la roche / Bureau	2	O
578	De la roche / Rachel	2	E
579	Christophe-Colomb / Rachel	4	E
580	Parc La Fontaine / Duluth (Barricades)	4	C
581	Parc La Fontaine / Napoléon (Barricades)	4	C
582	Parc La Fontaine / Roy (Barricades)	4	C
583	Mentana / Roy	4	2 S 2 E
584	Mentana / Bousquet	1	S
585	Sherbrooke / Cherrier	4	N
586	Sherbrooke / Parc La Fontaine	3	N
587	St-Christophe / Roy	1	S
588	Sherbrooke / St-André	2	N
589	St-Hubert / Roy	2	S
590	St-Hubert / Sherbrooke	2	N
591	Berri / Cherrier	14	12 C 2 SE
592	St-Denis / Cherrier	4	E
TOTAL		209	

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Arrondissement Rosemont Petite-Patrie

Responsable du dossier : _____

Permis requis pour l'événement
Panneaux d'information sur la fermeture des rues

Permis requis pour l'événement

Détails : Émettre les permis requis pour la fermeture des rues selon l'horaire de fermeture du parcours.

Émettre les permis requis afin d'interdire le stationnement sur le parcours pour assurer la sécurité des participant(e)s.

S'assurer qu'il n'y aura aucun chantier en opération par un entrepreneur ou autre sur la portion du parcours le dimanche 22 septembre 2019.

INTERDICTION DE STATIONNER, LE DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019 DE 00H01 À 14H00

Portion parcours : Arrondissement Rosemont Petite-Patrie

Sherbrooke (Viau à Charlemagne)
Viau (Sherbrooke à Rosemont)
Rosemont (Viau à Saint-Michel)
Charlemagne (Sherbrooke à Rachel)
Rachel (Charlemagne à Bourbonnière)
Bourbonnière (Rachel à Masson)
Rachel (Bourbonnière à Molson)
Stationnement du parc Maisonneuve (section avant)

Panneaux d'information sur la fermeture des rues

Détails : Afin d'informer les résidents et la population de l'horaire de fermeture des rues, nous demandons l'autorisation de positionner des panneaux d'information (32" x 48") sur le parcours. La pose des panneaux se fera approximativement 10 jours avant l'événement avec des attaches naturelles (Ty-Wraps).

Les panneaux seront positionnés sur des lampadaires sans obstruer une signalisation déjà existante.

Les panneaux seront tous enlevés au plus tard le mercredi 25 septembre 2019.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS Arrondissement Rosemont Petite-Patrie

Responsable du dossier : _____

Vérification de la chaussée et réfection au besoin Nettoyage du parcours

Vérification de la chaussée et réfection au besoin

Détails : S'assurer que le parcours ne comporte aucun danger pour les participants. La chaussée devra être vérifiée (trous, crevasses, etc.) et au besoin, des travaux de réfection devront être effectués.

S'assurer qu'il n'y a pas de travaux opérationnels (Ville) sur le parcours qui pourraient nuire au bon déroulement de l'événement.

Échéancier : Mardi 17 septembre 2019

Nettoyage du parcours

Détails : La chaussée du parcours emprunté par les coureurs devra être nettoyée et balayée par des véhicules balais avant et après l'événement.

Échéancier : Nettoyage avant l'événement : Samedi 21 septembre 2019
Nettoyage après l'événement : Dimanche 22 septembre 2019
Selon l'horaire de réouverture des rues

N. B. : Les véhicules de nettoyage devront suivre les véhicules de réouverture des rues de façon à effectuer un nettoyage efficace. La majorité des débris sur la chaussée seront des verres de carton.

Portion parcours : Arrondissement Rosemont Petite-Patrie

Sherbrooke (Viau à Charlemagne)
Viau (Sherbrooke à Rosemont)
Rosemont (Viau à Saint-Michel)
Charlemagne (Sherbrooke à Rachel)
Rachel (Charlemagne à Bourbonnière)
Bourbonnière (Rachel à Masson)
Rachel (Bourbonnière à Molson)
Stationnement du parc Maisonneuve (section avant)

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Arrondissement Rosemont Petite-Patrie

Responsable du dossier : _____

Récupération des sacs à ordures
Distribution de barricades MILLS

Récupération des sacs à ordures

Détails : Les sacs à ordures de couleur verte seulement devront être récupérés aux points de services suivants sur le parcours :

Parcours Marathon

Station 4 km : 10.5 et 24.5 En face du 4601 Chalet du Parc Maisonneuve
Station 12/13 km : 27.5 et 30 Au milieu de l'intersection.

Station 14 km : 32 En face du stade de l'impact, à l'est de la sortie du parc, côté sud de la rue sur terre-plein.

Station 15 km : 13.5/35 Au milieu de l'intersection Bourbonnière/St-Joseph

Les bénévoles de chaque relais sont avisés de ramasser les déchets et de les déposer dans les sacs à ordures.

Échéancier : Récupération des sacs à ordures sur le parcours : dimanche 22 septembre après 15h00.

N.B. Les sacs de récupération seront récupérés par une entreprise de recyclage après l'événement, le dimanche 22 septembre.

Distribution de barricades MILLS

Détails : Des barricades MILLS devront être transportées et déposées aux endroits identifiés par le Service de Police de la Ville de Montréal selon la liste de l'arrondissement Rosemont Petite-Patrie.

Échéancier : Les barricades devront être distribuées au plus tard le mercredi 18 septembre (14h00)

BARRICADES
Marathon
Arrondissement Rosemont-Petite-Patrie

No	Intersection	Bar.	Pos.
414	Sherbrooke/Viau	8	N4/E4
415	Viau / Terre-plein	4	E
416	Viau / Terre-plein	4	E
417	des Mélèzes/Viau / Terre-plein	4	E
418	des Sorbiers/Viau / Terre-plein	4	
419	Rosemont/Viau	4	E
420	Rosemont/Viau	4	N
421	Rosemont/Viau	4	E
422	Rosemont/Viau	4	E
423	de Mobile/35e avenue	2	S
424	Rosemont/ 35e avenue	2	N
425	de Mobile/31e avenue	2	S
426	Bellechasse/30e avenue	2	S
427	Rosemont/30e avenue	2	N
428	Bellechasse/28e Avenue	2	S
429	Rosemont/28e Avenue	2	N
430	Bellechasse/26e Avenue	2	S
431	Rosemont/26e Avenue	2	N
432	Bellechasse/24e avenue	2	S
433	Rosemont/24e avenue	2	N
434	Bellechasse/Pie-IX	4	S
435	Rosemont/Pie-IX	2	N
436	Dandurand/Pie-IX	3	N
437	RUELLE A 30 M DE L'INTERSECTION Rosemont/Pie-IX côté Ouest	2	N
438	Bellechasse/21e avenue	2	N
439	Rosemont/21e avenue	2	N
440	Dandurand/Charlemagne	2	N
441	Rosemont/Charlemagne	2	S
442	Bellechasse/20e Avenue	2	S
443	Rosemont/20e avenue	2	N
444	Dandurand/Bourdonnière	2	N
445	Rosemont/Bourdonnière	2	S
446	Bellechasse/18e Avenue	2	S
447	Rosemont/18e avenue	2	N
448	Dandurand/17e Avenue	2	N
449	Rosemont/17e avenue	2	S
450	Bellechasse/16e Avenue	2	S
451	Rosemont/16e avenue	2	N

452	Bellechasse/15e Avenue	2	S
453	Rosemont/15e avenue	2	N
454	Rosemont/15e avenue	2	S
455	Dandurand/15e avenue	2	N
456	STATIONNEMENT DU COLLEGE JEAN-EUDE (2 mills entrée et 2 sorties)	4	N
457	Dandurand/Lafond	2	N
458	Rosemont/Lafond	2	S
459	Bellechasse/13e Avenue	2	S
460	Rosemont/13e avenue	2	N
461	Dandurand/12e Avenue	2	N
462	Rosemont/12e Avenue	2	S
463	STATIONNEMENT DU 3306 ROSEMONT	2	N
464	St-Michel / Rosemont	2	E
465	St-Michel / Rosemont	2	E
466	Parc Maisonneuve croisement entre arrivée du stade et sortie du parc	2	N
467	Sortie Sur Sherbrooke	2	S
468	Sherbrooke/Pie-IX	3	N
469	Sherbrooke/Pie-IX	3	N
470	Pierre de Coubertin/Pie-IX	3	N
471	Mont-Royal/Jeanne-d'arc	2	S
472	Rachel/Jeanne-d'arc	2	N
473	Sherbrooke/Charlemagne	4	E
474	Laurier/d'Orléans	6	O
475	St-Joseph/d'Orléans	6	O
476	Mont-Royal/d'Orléans	3/S 2/O	S
477	Rachel/d'Orléans	2	N
478	Masson/Bourdonnière	4	S
479	Laurier/Bourdonnière	5	E
480	Laurier/Bourdonnière	5	O
481	St-Joseph/Bourdonnière	5	E
482	St-Joseph/Bourdonnière	5	O
483	Mont-Royal/Bourdonnière	5	E
484	Mont-Royal/Bourdonnière	5	O
485	Rachel/Bourdonnière	3	S
486	Sherbrooke/bourdonnière	5	N
487	Laurier/18e avenue	5	E
488	St-Joseph/18e avenue	5	E
489	Mont-Royal/18e avenue	5	E
490	St-Joseph/17e avenue	5	E
491	Place Victor Bourgeau/Valois	2	N
492	Rachel/Valois	4	4
493	Maurice-Dufresne/Chambly	2	S
494	Rachel/Chambly	2	N
495	Maurice-Dufresne/Joliette	2	N
496	Rachel/Joliette	2	N
497	Rachel/Joliette	2	S

498	Sherbrooke/Joliette	3	N
499	Rachel/Cuvillier	2	S
500	Ruelle au sud de Rachel/Cuvillier	3	N
501	Sherbrooke/Cuvillier	2	N
502	William Tremblay/Saint-Michel	4	S
503	Rachel/St-Michel	4	N
504	Rachel/Davidson	5	S
505	Davidson / River	2	N
506	St-Germain/Rachel	2	S
507	Sherbrooke/St-Germain	2	N
508	Omer Lavallée/Midway	2	S
509	Midway/Rachel	2	N
510	Rachel/Préfontaine	2	S
511	Ruelle au sud de Rachel/Préfontaine	2	N
512	Sherbrooke/Préfontaine	2	N
513	André Laurendeau entrée du CLSC Rosemont au nord de Rachel	4	S
514	André Laurendeau / Rachel (Stationnement au Sud)	4	N
515	Entrée du CLSC Rosemont sur Rachel à l'ouest d'André Laurendeau	2	N
516	Rachel/Molson	2	N
517	Rachel/Molson (Stationnement côté sud)	4	S
TOTAL		296	

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
Direction des Parcs
Arrondissement Rosemont Petite-Patrie

Responsable du dossier : _____

Sortie d'eau du chalet Maisonneuve
Utilisation du stationnement du parc Maisonneuve

Sortie d'eau du chalet Maisonneuve

Détails : Afin de permettre le ravitaillement en eau aux coureurs la sortie d'eau sur la façade ouest (côté chemin de sortie/entrée) du chalet du parc Maisonneuve serait requise. Une vérification de la sortie d'eau sera nécessaire avant l'événement. Également la clé pour l'ouverture de la sortie d'eau devra être fournie à l'organisation du marathon.

Échéancier : La sortie d'eau devra être fonctionnelle le dimanche 22 septembre de 5h00 à 12h30.

Utilisation du stationnement du parc Maisonneuve

Détails : Afin de permettre le passage du parcours du marathon, le stationnement avant du parc Maisonneuve ainsi que le chemin d'accès et de sortie seront requis le dimanche 22 septembre 2019. Le stationnement ne sera pas accessible durant la fermeture du parcours.

Échéancier : Requis le dimanche 22 septembre 2019 de 5h00 à 13h00

SERVICE DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Demande d'autorisations : utilisation d'appareils sonores

Détails : Afin de permettre à l'organisation du Marathon International de Montréal d'offrir un événement convivial aux participants, nous demandons l'autorisation d'utiliser des appareils sonores et musicaux auprès des différents conseils d'arrondissements concernés.

Les normes de la ville de Montréal (75 dBA à 5 m d'un appareil sonore et 80 dBA à 35 m d'une scène) seront respectées.

- Autoriser, dimanche 22 septembre 2019, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur conformément à un horaire spécifique selon chaque emplacement. Une autorisation sera requise pour 3 emplacements le samedi 21 septembre 2019.

Arrondissement Ville-Marie

- Face au 1621 Berri côté est à l'intersection de Maisonneuve (21 sept. 8h30 à 10h30)
- Face au 1451 Dorion côté ouest entre Maisonneuve et St-Catherine (21 sept. 8h00 à 10h45)
- St-Urbain/ René-Levesque (7h10 à 9h00)
- Beaver Hall/Viger (7h10 à 8h15)
- Notre-Dame est/St-Antoine est (au virage devant Molson) (7h15 à 8h30)
- Ontario/Amherst (1125 Ontario "Marché St-Jacques" (7h15 à 8h45)
- Ontario/Poupart (7h15 à 8h50)
- Berri /Ontario (8h15 à 13h45)
- Berri/Saint-Catherine coin nord-ouest (8h15 à 13h45)
- Ste -Catherine/St-Urbain ligne d'arrivée

Arrondissement Plateau Mont-Royal

- Face au 311 du Square St-Louis c. sud entre Drolet et Henri-Julien (21 sept. 8h15 à 10h00)
- Rachel/de Lorimier (8h45 à 13h00)
- Cherrier/Berri (8h45 à 13h00)
-

Arrondissement Rosemont Petite-Patrie

- Viau/Sherbrooke (8h45 à 13h30)
- Viau/des Melezes (8h45 à 13h30)
- Viau/Rosemont (8h45 à 13h30)
- Rosemont/31e (8h45 à 13h30)
- Rosemont/St-Michel (8h45 à 13h30)
- Rachel/Bourbonnière (8h45 à 13h00)
- Bourbonnière de Rachel a Laurier « animation et musique » (8h45 à 13h00)
- Rachel/St-Germain (8h45 à 13h00)
- Rachel/de Lorimier (8h45 à 13h00)

Arrondissement Rosemont Mercier Hochelaga Maisonneuve

- Ontario/Moreau (7h15 à 9h00)
 - Marché Maisonneuve (7h15 à 9h15)
 - Hochelaga/Dickson (7h30 à 12h15)
 - Hochelaga/Cadillac (7h30 à 12h15)
 - Hochelaga/Langelier (7h30 à 12h15)
 - Hochelaga/Émile Legrand (7h30 à 12h15)
 - 7445 Hochelaga centre de la santé (7h30 à 12h15)
 - Hochelaga/Honoré Beaugrand (7h30 à 12h15)
 - Hochelaga/Desormeaux (7h30 à 12h15)
 - Hochelaga/Paulpau (7h30 à 12h15)
 - Hochelaga/Hector (7h30 à 12h15)
 - 4353 Pierre de Coubertin entrée du Stade (7h30 à 13h00)
 - Porte marathon dans la montée
-

STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Responsable du dossier: _____

PERMIS DE STATIONNEMENT

Détails : Afin de permettre un déploiement logistique sécuritaire, le stationnement 066 Place Eugène-Lapierre sur Maisonneuve (entre Bleury et Jeanne-Mance) serait requis du 13 au 23 septembre 2019. Les espaces requis seraient la moitié du stationnement du 13 au 19 septembre ainsi que le 23 septembre et tout le stationnement du 20 au 22 septembre 2019. **A confirmer**

Échéancier : Stationnement requis : 13 au 23 septembre 2019

INFORMATIONS GÉNÉRALES

« LE MARATHON INTERNATIONAL OASIS DE MONTRÉAL »

Producteur : Dominique Piché
dominique.piche@ironman.com

Directeur des opérations : Alain Ouellette
Cellulaire : 514-708-2628
<mailto:marioblain@marathondemontreal.com>
Alainouellette2017@Gmail.com

Site Internet : www.marathondemontreal.com
